



RAPPORT

d'acti—

—vité

2016

SOMMAIRE/

Edito de M. le Maire	3
Edito de M. le Directeur Général des Services.....	3
Les élus municipaux	4
Organigramme des services municipaux.....	7
Le Service Communication.....	8
Direction Générale des Services.....	13
Chargé de missions Secrétariat général – Développement durable.....	14
Chargé de missions Prévention – Hygiène et sécurité au travail.....	15
Le Centre Socio-Culturel	16
La Police Municipale	22
Direction Générale Adjointe Ressources.....	25
La Direction des Finances	26
La Direction des Ressources Humaines	28
La Direction des Affaires Juridiques.....	32
Le service Système d'Information (SSI).....	34
Direction des Affaires Générales.....	37
Le service Affaires Générales	38
Le service État Civil / Population	39
Le service Cimetière.....	40
Le service Archives Municipales.....	41
Direction des Services Techniques, du Cadre de Vie et de l'Environnement.....	43
Le service des Bâtiments Communaux et de la Sécurité.....	44
Le service Espaces Verts.....	46
Le Bureau d'Études.....	47
Le service Voirie	48
Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Renouveau Urbain.....	51
Le pôle Urbanisme Réglementaire – Droit des Sols.....	52
Le pôle Aménagement	54
Le pôle Renouveau Urbain.....	57
Le pôle Foncier	58
Direction du Développement Culturel.....	61
Le service Culturel	62
La Médiathèque	64
Le Centre de Ressources	70
Le Musée d'Art et d'Histoire.....	71
Le cinéma CITEA	79
Direction Générale Adjointe Education, Sport et Logistique.....	83
Le service Éducation	84
Le service des Sports	85
Le service Logistique.....	86
Le service Politique de la Ville	87
Le Centre Communal d'Action Sociale.....	91
Le pôle Famille et Petite Enfance	94
Le pôle Action Sociale	98
Le pôle Actions Gériatriques	101
Temps forts 2016.....	107



Alde Harmand
Maire de Toul,
Président du Centre Communal
d'Action Sociale

Véritable outil au service de la transparence de l'action publique municipale, le rapport d'activité des services de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale était une ambition forte de la municipalité.

En effet, qu'elles se voient facilement ou non, qu'elles relèvent de grands projets ou de l'action du quotidien, toutes les activités municipales concourent à la concrétisation d'un projet politique fort au service du développement attractif, humain et durable de notre commune.

L'action municipale résulte ainsi du travail coordonné de plusieurs centaines d'agents, attachés aux valeurs du service public. Affectés à la propreté du cadre de vie, à la gestion budgétaire, à la programmation culturelle, au traitement des dossiers d'urbanisme, à l'accueil du public, à l'entretien du patrimoine municipal, à la gestion des ressources humaines, à la sécurisation des personnes, aux démarches d'état civil, à la mise en œuvre de nos politiques jeunesse, à l'accompagnement des personnes âgées ou encore à la participation des habitants, ces agents accomplissent leur mission avec engagement, éthique et rigueur professionnelle.

Ce premier rapport d'activité valorise leur action et retrace les moments forts, les résultats et les budgets affectés, pour mieux comprendre la façon dont les politiques publiques municipales se déclinent au quotidien.

Ainsi, grâce aux agents de la Ville et du CCAS, véritables musiciens de la partition impulsée par le conseil municipal, l'année 2016 a vu l'aboutissement de projets d'envergure : réhabilitation du stade Pont Bernon, réalisation du Street Park Marie et Mathias, finalisation de la roseraie André Legrand, déplacement du marché bi-hebdomadaire, réaménagement de la rue de Briffoux, inauguration du Grand Orgue, dématérialisation des procédures internes...

Toutes ces réalisations, ajoutées aux missions quotidiennes de service public, participent à faire de Toul une ville ouverte, dynamique et agréable à vivre pour les Toulousains et les Toulousaines.

Bonne lecture !



Christophe Gouteux
Directeur Général des Services

Ce rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2016 constitue un document qui était particulièrement attendu. Cette production a dorénavant vocation à être livrée tous les ans.

Ce volume restitue fidèlement l'activité des agents, tant pour les missions déjà bien connues du grand public que pour celles qui le sont moins.

L'administration communale est ainsi plus perceptible et plus transparente pour montrer l'activité qu'elle réalise quotidiennement par application des décisions du Maire et du Conseil municipal, et par l'activité régaliennne qui est la sienne.

Je me réjouis de la livraison de ce rapport, témoignage du quotidien des agents publics fortement engagés au service de leur Ville et de ses habitants.

Je vous en souhaite une lecture profitable.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Alde HARMAND
Maire de Toul,
Président du Centre
Communal d'Action Sociale



Lydie LE PIOUFF
1^{ère} adjointe déléguée à l'éducation,
l'enfance et la jeunesse



Olivier HEYOB
2^{ème} adjoint délégué à
l'aménagement, aux travaux
urbains et à l'habitat



Catherine BRETENOUX
3^{ème} adjointe déléguée à la
participation, à la vie citoyenne et à
l'innovation des services publics



Gérard HOWALD
4^{ème} adjoint délégué à la vie
culturelle, aux cérémonies et
associations patriotiques



Lucette LALEVÉE
5^{ème} adjointe déléguée au
développement social et à la
qualité de vie



Christine ASSFELD-LAMAZE
6^{ème} adjointe déléguée à
l'attractivité de la ville, au
développement du commerce et
de l'artisanat



Jorge BOCANEGRA
7^{ème} adjoint délégué au
développement durable, à la
préservation des espaces naturels
et forestiers, à la mobilité et au
stationnement



Alain BOURGEOIS
8^{ème} adjoint délégué aux finances
et à l'efficacité des politiques
publiques



Fabrice DE SANTIS
9^{ème} adjoint délégué à la vie
sportive

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marie VIOT
Conseillère municipale déléguée
à la prévention, à la sécurité et à la
lutte contre les incivilités



Malika ALLOUCHI-GHAZZALE
Conseillère municipale déléguée
à la jeunesse et à la politique de
la ville



Matthieu VERGEOT
Conseiller municipal délégué à
la culture, au jumelage et à la
coopération décentralisée



Philippe GAUVIN
Conseiller municipal délégué
à l'innovation et la maîtrise
énergétique, et à la préservation
des ressources



Catherine GAY
Conseillère municipale déléguée
au logement



Mustapha ADRAYNI
Conseiller municipal délégué
au sport



Irène ERDEM
Conseillère municipale déléguée à
la jeunesse



Marie GUEGUEN
Conseillère municipale déléguée
aux personnes âgées et aux
personnes handicapées



Alain ANSTETT
Conseiller municipal délégué au
cadre de vie



Claudine CAMUS
Conseillère municipale déléguée à
l'attractivité touristique



Guy SCHILLING
Conseiller municipal délégué
à l'entretien des bâtiments
communaux et au cimetière



Fatima EZAROIL
Conseillère municipale déléguée à
la citoyenneté et à la participation
dans les quartiers



Patrick LUCOT
Conseiller municipal délégué à la
vie citoyenne et à la participation
dans les quartiers



Bahar DEMIRBAS
Conseillère municipale déléguée
à la santé

LES ELUS MUNICIPAUX/



Stéphanie LAGARDE
Conseillère municipale



Étienne MANGEOT
Conseiller municipal



Véronique CARRIER
Conseillère municipale



Thierry BAUER
Conseiller municipal



Daniel STEINBACH
Conseiller municipal

UNION POUR LE RENOUVEAU DE TOUL



Eliane ANDRÉ
Conseillère municipale



Pascal MATTEUDI
Conseiller municipal

ENSEMBLE POUR TOUL



Alain VIGNERON
Conseiller municipal

TOUL À CŒUR



Blandine MASSENET-OZDEMIR
Conseillère municipale

NON-INSCRITS

ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX



LE SERVICE COMMUNICATION

/



LE SERVICE COMMUNICATION/

Véritable ressource au service de l'ensemble de la collectivité, le service Communication coordonne et met en œuvre la communication institutionnelle de la Ville, mais également la communication événementielle, ainsi que la communication interne.

Il est composé de 3 agents (Directrice du Cabinet et de la Communication, Chargée de Communication et Graphiste).

Ponctuellement, il est fait appel à deux agents de la collectivité pour les postes de webmaster et de photographe.

Missions

L'action du service s'appuie sur un plan de communication pluriannuel élaboré en 2015, et ajusté chaque année en fonction de l'actualité de la collectivité. Le plan est décliné autour de grands objectifs identifiés auprès des cibles internes et externes.

En interne :

- Entretenir et renforcer la motivation des agents / Améliorer l'efficacité du service public
- Sensibiliser les agents aux enjeux de la collectivité / Accompagner le changement
- Renforcer la cohésion et le fonctionnement transversal des services.

En externe :

- Améliorer la visibilité et valoriser l'actualité municipale et les projets
- Garantir le succès des événements municipaux
- Renforcer la participation

citoyenne / Garantir le bon fonctionnement de la démocratie locale

- Créer de l'intérêt pour l'avenir et une fierté d'appartenance au territoire
- Poursuivre l'amélioration de l'image de la ville à travers une démarche s'inscrivant dans l'esprit du marketing territorial
- Participer au développement de la ville en favorisant son attrait auprès des nouveaux habitants, nouvelles entreprises, touristes et visiteurs.

Sa mise en œuvre concrète est réalisée en lien étroit avec les services, en se basant sur leurs demandes (valorisation de projets, organisation d'événements...) ou à l'initiative du service communication pour répondre aux grands objectifs cités plus haut.

Les dépenses réelles du service s'élevaient pour 2016 à 101 747,02 €, ainsi réparties :

- Investissement : 3 502,64 €
- Fonctionnement : 98 244,38 €, ces crédits sont principalement dédiés à l'impression des supports et à l'achat d'espaces publicitaires.

Chiffres-clés 2016

- Plus de 200 messages créés et diffusés sur les panneaux lumineux
- 250 actualités mises en ligne sur le site de la Ville
- 290 articles publiés sur la page Facebook
- Plus de 100 prises de contact avec la presse
 - 50 000 dépliant : saison estivale / saison culturelle / salon des vins / festival Bach / salon de la petite enfance / mécénat citoyen / guide de l'écolier
- 700 catalogues édités sur l'exposition Touvenot
 - 19 campagnes d'affichage sur le réseau 4x3 M, soit 285 affiches
 - 23 campagnes d'affichage sur le réseau « sucettes », soit 460 affiches
 - 40 000 flyers
 - 2 campagnes de communication sur les oriflammes : Festival Bach et Timbres Passion
- 4 numéros du journal municipal, soit 36 000 journaux imprimés et diffusés aux habitants

Réalisations / Faits marquants

L'année 2016 a été particulièrement riche en événements, que le service communication s'est chargé de promouvoir : Salon des Vins, lancement de la rose Toul, inauguration du Grand Orgue de la Cathédrale, Salon Timbre Passion, Inauguration du Street Park Marie et Mathias, accueil de La Lorraine est Formidable...

Quelques exemples des campagnes réalisées à cet effet :



Salon des Vins : 12 000 dépliant, 1 campagne sur Toul d'affiches 4x3, publicités dans divers médias radio et papier, annonce sur les supports numériques



Festival Bach et inauguration du Grand Orgue : affiches 4x3, enregistrement audiovisuel, publicités, dépliant, flyers, affiches, annonce sur les supports numériques



La saison culturelle représente la réalisation de 11 000 guides, et 15 grands spectacles à promouvoir, en plus des campagnes ponctuelles pour les autres manifestations



La saison estivale représente 12 500 programmes et la promotion ponctuelle des manifestations

LE SERVICE COMMUNICATION/



Cathédrale de Lumière : campagne de 4x3 sur Toul et le Grand Nancy, publicités, annonce sur les supports numériques, affichage et flyers



Inauguration du Street Park Marie et Mathias : réalisation du logo confiée à un graphiste. Déclinaison du visuel sur la signalétique du site, 900 stickers, affichage « sucette » dans la ville, flyers. 100 dossiers de presse envoyés



Page facebook : les 1 000 abonnés ont été atteints en juin 2016, un an après le lancement de la page



La Lorraine est Formidable : réalisation et tenue d'un stand de promotion de la Ville de Toul et relais de la communication de l'événement sur les supports municipaux



Plan propreté : campagne de sensibilisation « Toul, la Ville au sens propre ! ». Affichage 4x3m, article dans le journal municipal relayé sur le site de la Ville, affichage sur « panneaux sucettes ». Le 7 juin 2016, réalisation d'une opération coup de poing, place de la République



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES /

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES/



Instance de pilotage de l'administration municipale, la Direction Générale est composée du Directeur Général des Services et de deux Directeurs Généraux Adjoints dont chacun est également responsable d'une Direction.

Elle s'appuie aussi sur un secrétariat assuré par un agent.

La Direction Générale supervise les activités de 3 chargés de missions thématiques.

Deux services y sont directement rattachés : la Police Municipale et le Centre Socio-Culturel.

Missions

Le Directeur Général des Services est l'interlocuteur privilégié du Maire et des Elus pour la mise en œuvre des politiques publiques et le bon fonctionnement des services.

Il participe à l'explicitation des orientations de la Ville et à la mise en forme, avec le Maire et les Elus, de projets partagés.

Il est l'animateur de l'ensemble de la collectivité et le pivot de l'équipe de direction. Il pilote l'organisation de la Ville en cohérence avec les orientations définies préalablement.

La Direction générale traite plus particulièrement :

- L'organisation et le suivi des conseils municipaux
- La gestion dématérialisée des délibérations du Conseil municipal, des arrêtés et décisions du Maire, des marchés publics
- La téléphonie : gestion des installations, commandes de lignes téléphoniques, préparation et suivi du budget concerné
- Internet : gestion des abonnements, commandes et liquidation financière
- Le FISAC : suivi de la 4^{ème} et dernière tranche

Chiffres-clés 2016

- 7 séances du Conseil Municipal
- 158 délibérations
- 104 lignes téléphoniques portables pour un budget annuel d'environ 6 000 €
- 100 lignes téléphoniques fixes pour un budget annuel de 40 000 €
- 20 abonnements internet pour un budget annuel d'environ 10 000 €
- 31 réunions de Direction

Au titre de 2016, les crédits de dépenses consommés par cette Direction s'élèvent à 179 193,57 € dont :

- 82 790 € en investissement – 82 100 € concernant la 4^{ème} tranche du FISAC
- 96 403,57 € en fonctionnement

Développement Durable



Missions

Ce service compte 1 agent dont les missions se répartissent entre le développement durable et d'autres missions ponctuelles confiées en fonction des besoins de la collectivité, notamment la gestion du festival Bach, en lien avec son directeur artistique.

Réalisations / Faits marquants

En matière de développement durable :

- Collecte de sapins : valorisation des déchets verts – collecte en calèche
- Rucher urbain (mis en place en 2015) :
 - Suivi du rucher : maintenance, exploitation



- Organisation de la Fête nationale APIDAYS en juin

- Concours des miels de Lorraine en octobre
- Actions dans le cadre du Pavillon bleu :
 - Utilisation de produits d'entretien biologiques
 - Un circuit court de la ferme au bateau
 - Action pédagogique : « A tire d'ailes »
- Implantation du site de compostage collectif de l'Hôtel de Ville
- Rendez-vous au jardin en juin: mise en place d'un défilé de mode en partenariat avec le Lycée Cugnot, lors de la cérémonie d'inauguration de la rose Toul
- CCAS : appui aux projets
 - Circuit court en restauration pour les crèches
 - Couches lavables : mise en place à la Louvière, en phase test à R. Rolin pour un montant de 9 348,48 €.

Autres domaines :

- Attraction de fin d'année : la grande roue
- **Festival Bach :**
 - Pilotage de l'ensemble du dispositif administratif en lien avec le directeur artistique du festival
 - Coordination, avec les directions et services compétents, des missions relevant des questions juridiques contractuelles, ressources humaines, budgétaires, financières, de la planification et de la communication
- **Gestion des déchets de la collectivité :**
 - Lancement d'un état des lieux de la situation des services municipaux: identification des différents matériaux à recycler, estimation du volume ... pour s'engager dans une démarche éco responsable.
 - Action poursuivie et amplifiée en 2017.

Chiffres-clés 2016

- **1 collecte de sapins en calèche**
- **1 sortie mycologique**
- **1 sortie botanique**
- **17 concerts et événements dans le cadre du Festival Bach (12 juin au 18 septembre)**

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES/

Prévention - Hygiène et Sécurité au Travail



Le service prévention-hygiène et sécurité au travail, créé à compter du deuxième semestre 2015, est composé d'un agent.

Le poste d'assistant de prévention nécessite de nombreuses formations obligatoires, dispensées par le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle, afin de répondre au mieux aux nombreuses réglementations liées à la prévention.

Missions

L'assistant de prévention, en relation directe avec le Directeur Général des Services, a pour principales missions de :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents
- Améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique et mentale des agents
- Faire comprendre les enjeux de la prévention au personnel

- Se tenir informé des obligations légales en matière de prévention

- Proposer des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques

- Participer, en collaboration avec les services, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels, et ce avec le soutien de la DRH

- Rédiger et mettre à jour le document unique et le plan annuel de prévention

- Dispenser des conseils de prévention et d'ergonomie auprès des agents sur leurs lieux de travail

- Analyser et comprendre les accidents de service de façon statistique et mettre en place les mesures correctives

- Evaluer les dispositions physiques et mentales des agents avec la collaboration de la DRH

- Apporter son soutien technique aux membres du CHSCT

Réalisations / Faits marquants

En 2016, les travaux menés ont porté sur :

- La refonte logicielle et la mise à jour du document unique pour la Ville et le CCAS
- La mise en place d'un plan annuel de prévention pour la Ville
- La mise en place et l'analyse d'une enquête interne sur les risques psycho-sociaux à la Ville et au CCAS
- La mise en place avec le CCAS et un formateur PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) d'un programme d'actions pour combattre les troubles musculo- squelettiques dans les métiers de la petite enfance
- L'intégration systématique des mesures de prévention dans les chantiers en régie
- La généralisation des formations au secourisme et au risque incendie de tous les agents de la Ville et du CCAS (ces formations sont encore en cours)

Le Centre Socio-Culturel (CSC)



Missions

Le Centre Socio-Culturel de la Ville de Toul est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. Il accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

C'est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et réaliser leurs projets.

L'ensemble des missions à accomplir (circulaire CNAF de juin 2012), s'enracine dans les valeurs et les principes de la République Française, à savoir :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat.

Le travail de diagnostic et d'analyse des besoins sociaux du territoire, réalisé lors de l'évaluation du précédent projet quadriennal, a permis de définir plusieurs axes d'interventions prioritaires qui sont la base du projet social actuel :

- Faire du CSC une ressource mobilisable par l'ensemble des habitants en développant une communication adaptée

- Favoriser les projets et actions de vivre ensemble, à l'initiative d'habitants ou co-construits avec des professionnels afin de lutter contre les phénomènes d'isolement et de repli sur soi
- Porter une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté
- Favoriser le développement d'une action concertée de soutien à la parentalité et plus globalement pour l'ensemble des actions en direction des habitants du territoire (en lien avec les différents acteurs du territoire).

Depuis le 1^{er} janvier 2016 le Centre Socio Culturel de la ville de Toul est constitué de 4 sites lui permettant ainsi de rayonner sur l'ensemble de la ville :

- Le site Michel DINET
- Le site André MALRAUX
- Le centre Les Acacias
- L'espace Châtelet

Sous la direction d'un Directeur et d'un Directeur Adjoint, le CSC est organisé par pôles dans une logique partenariale.

Le budget 2016 du Centre Socio-Culturel se décompose ainsi :

- Fonctionnement :
Dépenses 323 164,16 €
Recettes 658 237,09 €
- Investissement :
Dépenses 90,90 €

Chiffres-clés 2016

- 332 enfants différents accueillis dans le cadre des ACM
- 179 adolescents différents accueillis dans le cadre d'animations spécifiques
- Entre 10 et 20 nouvelles familles à chaque période de vacances
- 264 usagers adhérents hors ACM
- 6 activités en situation de gouvernance citoyenne : poulailler urbain, jardin partagé, Bricol'Bois, Bobine Verte, Commission loisirs, Escargots trotteurs
- 165 participants différents lors des sorties dans le cadre des loisirs familiaux
- 272 participants lors des 18 ateliers parents/enfants réalisés pendant les vacances scolaires
- 200 bénévoles mobilisés lors du défilé de Saint-Nicolas
- 406 renseignements ou aides aux démarches
- 17 enfants accompagnés dans le cadre du CLAS
- Des manifestations regroupant de 300 à 3 500 personnes

Réalisations / faits marquants

Les actions menées par les différents pôles en 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du projet social, sont décrites ci-après :

- Le Pôle Famille

ACTIONS	PUBLIC CONCERNE	NBRE DE PARTICIPANTS	NBRE DE PARTICIPANTS/SEANCE	PARTENAIRES	RYTHME
Participation à la Fête de la soupe	Parents/enfants	10		associations	1 fois/an
Fête du 1 ^{er} mai	Adultes	10		associations	1 fois/an
Fête du centre	Adultes	10		CSC	1 fois/an
Café des habitants	Adultes	36	8	CSC	2 fois/semaine
Après-midi marche	Adultes	21	12	Femmes Relais	1 fois/semaine
Escargots trotteurs	Adultes	14	10	ADU (Association des Usagers)	1 fois/semaine
Cuisine	Adultes	41	12	CSC	1 fois/semaine
Changez d'air	Adultes	19	12	CD 54	3 fois/semaine
Accompagnement individualisé aux démarches	Adultes	31		Partenaires institutionnels	Sur RDV
Famille Energie positive	Adultes	9	9	Toul Habitat/CCAS	1 fois/an
Journée de lutte contre les violences faites aux femmes Petit déjeuner/fitness/self-défense	Tout public	123		Réseau de lutte contre les violences conjugales	1 fois/an
Journée du droit des femmes Stand marché de Toul/atelier cuisine/soirée débat	Tout public	124		Réseau de lutte contre les violences conjugales	1 fois/an
Loisirs familiaux de proximité	Tout public	460			Vacances scolaires
Café parent'aise	Parents	10	8		1 fois / semaine
Rencontre thématique REAPP	Tout public	34	34	Mosaïque / CCAS	1 fois/an
Envie d'évasion	Tout public	29	12		2 fois / trimestre
Ateliers parents/enfants	Parents/enfants	272	12		Vacances scolaires
Soirées familles	Tout public	268	40		Vacances scolaires
Café parents d'ados	Parents / Ados	16	16		1 fois/an
CLAS (accomp. à la scolarité)	Enfants/ Ados	17	17	CSC / Education Nationale/ Mosaïque	4 fois/ semaine

Le Centre Socio-Culturel (CSC)

• Le Pôle Participation des Habitants

Actions 2016	Descriptif	Objectifs	Public concerné	Nbre de participants	Partenaires
Atelier bricol'bois	Rencontre des habitants en leur permettant de s'initier et de se perfectionner au travail du bois à travers des projets personnels ou collectifs	Favoriser une dynamique de participation à Toul, vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle	Retraités, jeunes en situation précaire, public orienté et accompagné par des partenaires	23	Mission Locale Terre de Lorraine Élèves allophones de l'école primaire Pierre et Marie CURIE.
Atelier bobine verte	Rencontre entre les habitants à travers la couture et la transformation / réutilisation d'anciens vêtements. Projets personnels ou collectifs.	Favoriser une dynamique de participation à Toul, vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle. Permettre aux habitants d'être acteurs des décisions liées au projet.	Retraités, jeunes en situation précaire.	18	MJC Espaces verts de la ville Ecoles maternelles de la ville haute Atelier cuisine
Atelier participatif Jardin et bricolage	L'espace créé, co-animé par les habitants, permet de favoriser la rencontre entre les habitants	Favoriser une dynamique de participation à Toul, vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle	Retraités, adultes, personnes en situation précaire	40	IME Georges Finances Ecole Moselly Foyer résidence de personnes âgées CROSMARIE
Atelier participatif Saint Nicolas	Mobilisation des habitants et des associations autour de la fabrication des chans de la Saint-Nicolas	Fédérer, mobiliser, faire ensemble	Tout public	53	Pension de famille "La cuesta" Moulin Crew Mission Locale Terres de Lorraine
Après-midi récréatif de la Saint-Nicolas	Après-midi récréatif à la salle de l'Arsenal en mobilisant les habitants, les institutions, les habitants	Fédérer, mobiliser, faire ensemble	Tout public	1 300 personnes	Vie associative, institutions, habitants
Fête du 1er mai	Réunit les forces vives du quartier, associations ou habitants, autour d'un événement fédérateur et participatif	Fédérer, mobiliser, faire ensemble	Tout public	plus de 1000 personnes	Vie associative, institutions, habitants
Fête de la soupe	Mobilisation des ressources du territoire autour d'une manifestation grand public conviviale	Fédérer, mobiliser, faire ensemble	Tout public	Plus de 1000 personnes et 25 participants	Associations, institutions, habitants, écoles, services de la ville, NAP
Cinéma en plein-air	Mise en place de soirées cinéma en plein-air	Permettre aux habitants qui ne partent pas en vacances de passer une soirée conviviale précédée par un repas de quartier	Tout public	400 personnes sur les deux séances	Craveior pôle jeunesse, pôle famille.
Fonds d'Initiative Citoyenne	Favoriser l'émergence de projets et les initiatives citoyennes des habitants	Favoriser la participation des habitants à la vie citoyenne	Associations habitants	5 projets à destination de plus de 400 personnes	Association AJAC, Mosaïque, CD 54
Chantier éducatif rémunéré	Les chantiers éducatifs s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans dans un processus d'insertion sociale et professionnelle	Insertion sociale	jeunes de 16 à 25 ans	20 jeunes	Prévention spécialisée CDS4 Mission Locale Terre de Lorraine
Café itinérant	Favoriser la diffusion d'informations	Créer du lien social et favoriser la rencontre avec les habitants	Tout public	196 personnes rencontrées 13 partenaires	CCAS CIDFF CMS ARELIA TOUL HABITAT Mission Locale Zonta Club DRE GEM Femmes Relais CCTT ANPA, Mosaïque

• Le Pôle Animation Jeunesse

Actions 2016	PUBLIC CONCERNE	Nbre de participants/séance	Partenaires	Rythme
Accueil collectif de mineurs ados	Enfants 12-16 ans	24		Vacances scolaires
Chantier séjour jeunes	Jeunes 13-17 ans	14		1 fois/an Vacances d'été
Formation BAFA	Jeunes à partir de 17ans	16	Francas, CD, DDCS	Année
Aide au premier départ Jeunesse au plein air	A partir de 4 ans	30		Période estivale 2016
Animation pôle jeunesse site Malraux	A partir de 13 ans	16		Année
Mercredis ados actifs	13/17 ans	16		Les mercredis pendant les périodes scolaires

• L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Cet accueil s'effectue sur l'ensemble des vacances scolaires en direction du public suivant :

- Enfants de 3/11 ans : accueil d'une capacité de 170 enfants sur les sites Acacias et Châtelet.
- Adolescents de 12/16 ans : accueil d'une capacité de 24 enfants sur le site Michel Dinet

A chaque période de vacances scolaires, les ACM affichent un taux de remplissage quasiment maximum.

• L'Accès aux Droits et aux Démarches

- La Maison de la Justice et du Droit :

Elle assure une mission d'accueil et d'orientation sur les questions de justice et ce auprès des habitants de Toul et du territoire.

Sur l'année 2016, cela a représenté 176 visiteurs et 375 appels téléphoniques.

Elle coordonne les permanences réalisées par les différentes institutions

(avocats, SPIP, délégué du procureur, PJJ...).

892 personnes ont été reçues sur l'année 2016.

- L'accompagnement associatif (Conseil citoyen)

Accompagnement à la création.

- L'animation des espaces publics numériques (site Malraux et Médiathèque) :

- Animation d'ateliers en direction d'un public adultes : 152 personnes

- Ouverture en accès libre EPN médiathèque : 583 personnes

Les actions 2016



Accueil groupe scolaire

Le Centre Socio-Culturel (CSC)



Atelier cuisine



Activités CLAS



Atelier éveil



Atelier participatif proposé par un habitant



Création mobilier palette



Char participatif Saint-Nicolas



Sortie parents/enfants



Mercredi récréatif Saint-Nicolas



Participation ados Fête de la soupe

La Police Municipale



Ce service regroupe les policiers municipaux et les Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Missions

La Police Municipale, composée de 7 agents, exerce de nombreuses missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité et de la tranquillité publique. Elle intervient ainsi dans divers secteurs :

Protection, prévention et surveillance particulière

- Protection des personnes et des biens
- Surveillance de la voie publique
- Surveillance de la circulation routière et relevé des infractions relatives à l'arrêt,

au stationnement gênant et payant

- Alerte, protection et constat des accidents de la circulation
- Prévention par la présence de patrouilles
- Surveillance et protection des bâtiments communaux, des établissements scolaires et sportifs, des manifestations autorisées par la Ville
- Surveillance du marché
- Surveillance aux abords des commerces et établissements bancaires
- Mise en fourrière des véhicules en infraction aux règles de stationnement ou de circulation

Administratif

- Contrôle des occupations du domaine public
- Application des arrêtés municipaux et rédaction de procès-verbaux

- Conciliation de voisinage et familiale
- Rédaction de comptes rendus de tous crimes, délits et contraventions
- Remise de plis en mains propres aux administrés et notification de procès-verbaux
- Enquêtes administratives pour les tribunaux, le trésor public et notification de remembrement
- Rédaction des procès-verbaux que les lois et règlements autorisent

Patrimoine et cadre de vie

- Constat de dégradations du mobilier urbain
- Contrôle des véhicules ventouses et/ou épaves et mise en fourrière
- Constats divers (nuisances, infractions de voirie, hygiène publique)
- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- Vérification des permis de construire et de démolir

Il est à noter qu'en raison de l'état d'urgence, en vigueur sur le territoire depuis le 14 novembre 2015, des préconisations en matière d'organisation de manifestations ont été communiquées à la Ville par M. le Préfet de Meurthe et Moselle. Elles ont notamment pour effet de confier des missions supplémentaires à la Police.

Chiffres-clés 2016

- 2 743 procès-verbaux électroniques
- 88 véhicules mis en fourrière (dont 15 épaves)
- 48 arrêtés
- 345 autorisations d'occupation du domaine public
- 198 objets trouvés confiés au service
- 8 concours divers (interventions, accidents, interpellations)
- 47 jours de formation CNFPT

15 fiches sécurité ont été traitées par le service en 2016. Ce nombre connaît une forte évolution. L'élaboration, la diffusion et le suivi de ces fiches représentent 30 % de l'activité de l'agent d'accueil.

L'accompagnement et la sécurisation sur le terrain des multiples manifestations mobilisent fortement l'équipe.

Les moyens matériels mis à disposition du service comprennent :

- 1 véhicule
- 2 VTT (non utilisés actuellement pour cause d'état d'urgence)
- 1 appareil de contrôle de la vitesse « eurolaser »
- 1 Ethylorest électronique
- téléphones portables de service
- 3 ordinateurs de bureau équipés du logiciel « Municipol »
- 5 PDA pour la verbalisation électronique
- 1 logiciel de transfert des PV électroniques
- tonfas
- bâtons télescopiques
- bombes à gaz lacrymogène

Le montant des dépenses réalisées en 2016 s'élève à 22 897,22 € pour le fonctionnement et 578,11 € pour l'investissement.

Quant aux recettes encaissées, elles représentent 2 475 € en fonctionnement et 137 262 € en investissement.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES (DGAR)

/



Pilotée par la Directrice Générale Adjointe Ressources qui assure également l'intérim du Directeur Général des Services en son absence, cette Direction est chargée de la gestion des moyens financiers, humains et informatiques de la collectivité. Son rôle est de contribuer au pilotage des finances de la Ville et de la politique de recrutement et de rémunération, de formation, d'action sociale et de prévention.

Elle assure d'une part le contrôle et l'exécution des budgets, et veille au respect de la réglementation en matière d'achats publics, de personnel et de contentieux, et d'autre part, assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre de toute l'infrastructure système et informatique de la collectivité.

Dotée d'un effectif de 24 emplois, la DGAR regroupe les directions et services suivants :

- Direction des Finances
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Affaires Juridiques
- Service Système d'Information (SI)

La Direction des Finances



Missions

La Direction des Finances, composée de 6 agents, est chargée de la mise en place de la stratégie financière, de la préparation et de la bonne exécution budgétaire. Elle veille au respect des procédures budgétaires et des règles comptables, en accompagnant les services de la collectivité. La réalisation d'analyses financières et fiscales prospectives, le suivi de la trésorerie, la gestion de la dette, mais aussi l'inventaire comptable, font également partie de ses missions.

L'activité de la Direction se décompose ainsi :

- Phase de préparation budgétaire sur la période de juillet/août à fin février de l'année suivante

- Conférences budgétaires organisées avec les Directeurs et les élus de compétences
- Elaboration des documents budgétaires et financiers (rapport d'orientation budgétaire, budget primitif, compte administratif, décisions modificatives, plan pluriannuel d'investissement)
- Préparation des commissions des finances et des conseils municipaux
- Instruction des demandes de subventions et mandatement
- Gestion et suivi de la dette et de la trésorerie
- Gestion et suivi de l'inventaire comptable
- Analyses financières rétrospectives et prospectives
- Recherche de subventions et recours au mécénat
- Gestion et suivi des régies d'avances et de recettes
- Gestion de la TVA et du FCTVA
- Elaboration et suivi de tableaux de bords
- Contrôle des procédures budgétaires et comptables des services
- Traitement comptable des dépenses
- Respect des délais et des règles de la comptabilité publique
- Gestion des écritures de fin d'année (rattachements, reports, résultats)
- Gestion des opérations complexes (dotations aux amortissements...)

Réalisations / Faits marquants

L'année 2016 a été marquée par les faits suivants :

- Le passage à la dématérialisation des pièces justificatives
 - La mise en place du workflow (circuit de traitement, contrôle et validation de flux de données) qui offre la possibilité aux directions d'avoir un suivi et une vision de l'ensemble des factures dans le circuit.
- Ces 2 actions ont été menées en collaboration avec le service Système d'Information.
- La renégociation d'un emprunt et le renouvellement d'une ligne de trésorerie
 - Le transfert de la compétence eau au SIE Cœur Toulais
 - Ville de Toul : seule candidate retenue à l'appel à projets STREET ART de la DRAC sur la Région Grand Est pour les actions réalisées avec l'association du Moulin
 - Une seconde opération de mécénat pour l'acquisition de 3 groupes sculptés : 75 donateurs pour une collecte brute de 8 755 €
 - La mise en place d'une opération de parrainage avec les entreprises pour les Trophées des Sports 2016 (10 entreprises, 1 550 €).

Au 31/12/2016, le budget total de la Ville se répartit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses 22 391 280,30 €
Recettes 24 332 722,63 €

Investissement :

4 744 126,31 €
Restes à réaliser = 331 856,39 €
2 836 358,94 €
Restes à réaliser = 430 089,63 €

Chiffres-clés 2016

- 10 103 mandats émis
- 2 103 titres émis
- 282 rejets de mandats et de titres
- 1 264 annulations de mandats
- 8 079 factures enregistrées
- 229 virements de crédits
- 47 délibérations Finances
- 3 décisions modificatives
- 81 contrats d'emprunts garantis suivis
- 23 jours de délai global de paiement
- 19 régies d'avances et de recettes, 2 cautions
- 27 projets traités en matière de subventions, faisant l'objet de 37 demandes de subventions auprès des partenaires financiers
- 1 campagne de mécénat avec la Fondation du Patrimoine ayant permis de mobiliser 8 755 € de dons
- 1 253 624 € de subventions notifiées dont 80% provenant de l'Etat
- 25 délibérations concernant les subventions et le mécénat

La Direction des Ressources Humaines



Placée sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe Ressources et pilotée par une Directrice des Ressources Humaines qui assure également l'intérim de la Directrice Générale Adjointe Ressources en son absence, la DRH se compose de 2 Unités :

- Unité Gestion Administrative et Comptable du personnel (GAP), composée de 4 agents. Elle assure les activités liées à la confection des salaires, à la protection sociale et aux retraites de 4 collectivités (VILLE, CCAS, STAT, SIE) répondant chacune à leurs propres règles administratives

- Unité Emplois Carrières et Action Sociale (ECAS) composée de 4 agents et chargée des missions concernant l'emploi, la carrière, la formation, les congés et l'action sociale de ces 4 collectivités, sauf la formation relevant du CCAS.

Pour 2016, le budget de fonctionnement de la DRH se décompose ainsi :

- Dépenses 13 086 432,76 €
- Recettes 953 407,97 €

Missions - Unité GAP

Outre les nombreuses missions de cette Unité, les agents doivent tenir compte des diverses évolutions réglementaires, qui occasionnent de multiples analyses, saisies et vérifications.

Elles concernent notamment :

- La mise en place de la dématérialisation des pièces comptables
- L'instauration du nouveau régime indemnitaire suite au décret 2014-513 du 20 mai 2014 RIFSEEP (contribution au groupe de travail, réunions d'informations et permanences... 130 arrêtés)
- La réforme des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR – décret 2016-907 du 1er juillet 2016) : intervention de l'unité sur le dispositif abattement primes/points.

Les autres missions de l'Unité GAP concernent les domaines suivants :

/ Bulletins de salaire :

- Simulations de paie
- Allocations de retour à l'emploi : 3 dossiers en 2016

- Collectes mensuelles et vérification des données
- Saisies des éléments de paie
- Bulletins de salaire en fonction des éléments apportés par les directions
- Bordereaux de déclarations des cotisations pour chacune des caisses
- Etats de préparation au mandatement
- Générations du fichier PAYMEN
- Etats préparatoires à la confection de la paie du mois suivant
- Divers états trimestriels
- Flux Hélios pour la trésorerie

La complexité des dossiers est croissante et le traitement d'un dossier peut nécessiter plusieurs jours.

/ Travaux annuels :

- Déclaration annuelle des données sociales
- Attestation des indemnités perçues par les élus
- Etat récapitulatif par organisme social
- Etat pour le fonds national de compensation du supplément familial de traitement
- Contrôle du supplément familial de traitement pour environ 150 agents
- Etat pour le fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique
- Calcul de la prime de fin d'année
- Calcul de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)

/ Budget du personnel (environ 16 000 000 €) :

- Collecte et analyse des demandes des directions
- Diverses simulations selon des hypothèses différentes
- Préparation et saisie du budget
- Elaboration, suivi et contrôle des titres de recettes afférents aux mises à disposition trimestrielles et annuelles

/ Protection sociale :

- Collecte et vérification des certificats médicaux
- Saisie des absences
- Rédaction des arrêtés
- Déclarations aux assurances (ASTER, CPAM)
- Saisine des diverses instances médicales (comité médical, comité médical supérieur et commission de réforme)
- Gestion des visites médicales annuelles et de reprise après 30 jours d'arrêt
- Campagne de vaccination antigrippe
- Suivi des interventions ergonomes (13 dossiers), psychologue (13 dossiers), assistante sociale (10 dossiers)

/ Retraite :

- Instruction des dossiers de mise à la retraite
- Saisie et vérification des données nécessaires à l'établissement des relevés individuels de situation (RIS)
- Organisation de la cérémonie annuelle des retraités

/ Médailles :

- Recensement des agents éligibles
- Instruction des dossiers pour l'envoi en sous-préfecture.
- Organisation de la cérémonie annuelle de remise des médailles

Réalisations / faits marquants - Unité GAP

L'année 2016 a notamment été marquée par :

- La mise en place d'un nouveau contrat de prévoyance, sans participation employeur
- Le changement de statut de la collectivité « Syndicat Intercommunal des Eaux »
- La mise en concurrence de l'assurance statutaire
- Le réexamen de l'ensemble des bénéficiaires de la NBI
- L'optimisation des cotisations du CCAS

Chiffres-clés 2016

- 6 000 paies dans l'année
- Environ 750 arrêtés
- 250 visites médicales
- Environ 190 dossiers traités au titre du nouveau contrat de prévoyance
- 80 dossiers traités pour l'établissement des relevés individuels de situation
- 57 dossiers de saisine des instances médicales
- 40 agents ont bénéficié du vaccin antigrippe
- 9 dossiers de mise à la retraite

Pour 2016, les absences pour raison de santé se répartissent ainsi :

- Accident de service et trajet : 1 621 jours (31 dossiers)
- Maladie professionnelle : 369 jours (2 dossiers)
- Congé pathologique et maternité : 617 jours (3 dossiers)
- Congé de longue durée : 691 jours (2 dossiers)
- Congé de longue maladie : 3 663 jours (15 dossiers)
- Congé de maladie ordinaire : 5 405 jours
- Congé de grave maladie : 285 jours (1 dossier)

La Direction des Ressources Humaines



Missions - Unité ECAS

Les agents de cette Unité interviennent dans les domaines suivants :

/ Recrutement :

- Rédaction de l'ensemble des contrats (contractuels, vacataires, animateurs, NAP, surveillants de trafic, DRE, CDI, chantiers éducatifs, contrats aidés CAE-CUI, emplois d'avenir, apprentissage)
- Gestion des candidatures spontanées, alimentation de la candidathèque dématérialisée
- Organisation des jurys de recrutement

/ Stages :

Les demandes de stages auprès de la Ville sont suivies par cette unité (réception, diffusion dans les services, rédaction des réponses).

/ Chèques déjeuner :

Chaque mois :

- Lissage des états de présence pour l'ouverture des droits : 260 VILLE et 74 CCAS

- Commande et distribution des chèques déjeuner
- Réalisation des opérations comptables

/ Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

La Ville de TOUL est adhérente au CNAS, association loi 1901, qui propose une offre de prestations diverses à destination des agents.

A ce titre, l'Unité ECAS assure la gestion :

- Du nombre des bénéficiaires en fonction des mouvements du personnel (317 VILLE- 83 CCAS – 2 STAT)
- Des demandes de prestations
- De divers dossiers : chèques vacances (97 dossiers), prêts (15 dossiers) aides exceptionnelles (5 dossiers), prestations pour la médaille du travail (18 agents) et les départs à la retraite (4 agents)
- Des commandes groupées mensuelles de tickets de cinéma pour 148 agents

- De la commande groupée pour la prestation « Noël des enfants » pour environ 40 enfants de moins de 11 ans.

/ Congés et Autorisations d'absences exceptionnelles :

- Accompagnement des responsables de services à la dématérialisation des congés
- Suivi des Comptes Epargne-Temps et des droits à jours de fractionnement
- Etude avec le service Système d'Information afin d'automatiser le déclenchement des jours de RTT épargnés

- Calcul manuel des droits à congés annuels et RTT en début et en cours d'année en fonction des mouvements de personnel

- Collecte, vérification et saisie des absences exceptionnelles (enfants malades, décès, mariage, PACS, absences syndicales, concours)

/ Travaux annuels :

- Attestations pour la déduction des frais réels sur la déclaration de revenus (en moyenne 150 / an)

/ Campagne d'évaluation annuelle :

- Mise à jour ou création des fiches de postes, des plannings de travail hebdomadaires sur la plateforme AGIRHE (Aide à la Gestion Informatisée des Ressources Humaines et de l'Emploi)
- Hotline avec le centre de gestion et les agents
- Suivi administratif du compte-rendu de l'entretien professionnel

/ Carrière :

- Suivi des avancements d'échelons
- Etablissement des listes d'agents remplissant les conditions pour un avancement de grade ou une promotion interne et mise en œuvre des promotions
- Arrêtés individuels divers : avancement d'échelon, de grade, admission au stage, titularisation, mise à disposition, mutation, détachement, disponibilité, etc....

/ Formation :

- Collecte et analyse des demandes
- Réalisation du plan de formation
- Planification, mise en œuvre et gestion budgétaire des formations payantes
- Recherche des organismes de formation
- Inscriptions des agents

/ Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail CHS-CT :

L'unité ECAS gère les convocations, la constitution des dossiers, le secrétariat des instances et la rédaction des comptes rendus.

/ Discipline :

Les convocations aux entretiens préalables, le secrétariat, la rédaction des comptes rendus ainsi que la mise en application de la sanction relèvent de cette Unité (3 dossiers).

Réalisations / faits marquants - Unité ECAS

Les principaux faits marquants de l'année concernent :

- L'établissement du bilan social 2015 au titre de la Ville et du CCAS
- La formation de l'ensemble des agents Ville et CCAS (évalués et évaluateurs) à l'entretien d'évaluation
- L'examen de l'ensemble des dossiers administratifs (environ 350) afin de recenser les formations obligatoires ou soumises à recyclage et mettre à jour les bases de données
- La création de l'ensemble des profils agent (environ 350) sur la plateforme du CNFPT pour permettre l'inscription dématérialisée aux actions de formation
- La réforme des parcours professionnels des carrières et rémunérations (PPCR) avec la revalorisation indiciaire de la catégorie B au 1/1/16. Cette évolution réglementaire a nécessité la mise à jour des historiques sur la plateforme AGIRHE, le calcul des reclassements et la production des arrêtés individuels pour 80 agents.

Chiffres-clés 2016

- 800 contrats rédigés
- 500 agents formés aux procédures de l'entretien d'évaluation
- 428 candidatures traitées
- 20 jurys de recrutement
- 257 demandes de stages
- 559 demandes de prestations CNAS
- 200 arrêtés individuels
- 500 inscriptions à diverses formations - plateforme CNFPT
- 650 attestations de formation saisies
- 3 CHS-CT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

La Direction des Affaires Juridiques



Placée sous l'autorité de la Direction Générale Adjointe Ressources, la Direction des Affaires Juridiques regroupe 3 activités : les affaires juridiques, les marchés publics et les assurances.

La vocation de cette Direction est de garantir la conformité et la validité des actes de la Collectivité et plus particulièrement des contrats publics, marchés publics et autres partenariats.

La DAF est composée d'une équipe de 3 agents pilotée par la Directrice des Affaires Juridiques qui assure également l'intérim de la Directrice Générale Adjointe Ressources en son absence.

Missions

Les missions principales du service sont les suivantes :

- Conseil et expertise dans des matières transversales ayant un fort contenu juridique
- Sécurité juridique des décisions et actes municipaux (élaboration et suivi des projets et contrats publics)
- Traitement des contentieux et coordination avec les partenaires juridiques
- Passation et gestion des procédures de marchés publics (aspects administratif et financier)
- Gestion du portefeuille d'assurances de la collectivité
- Développement et animation des partenariats avec les professionnels en assurance
- Pilotage et gestion des déclarations de sinistres, des réclamations et remboursements

Réalisations / faits marquants

- **Catastrophe naturelle :**

Suite aux 25 dossiers déposés en Mairie en 2015 par des sinistrés, une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été envoyée à la Préfecture le 29/12/2015. L'arrêté interministériel du 22 novembre 2016 n'a pas reconnu l'état de catastrophe naturelle pour la Commune de Toul. Le suivi de ce dossier s'est effectué tout au long de l'année 2016 et perdure aujourd'hui (recours gracieux et recours devant le Tribunal Administratif).

- **Réforme de la commande publique:**

De nouveaux textes, applicables au 1^{er} avril 2016, portent sur les domaines ci-après :

- Contrats de concession: Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et Décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016

- Marchés publics: Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Un nouveau code de procédure interne a été rédigé pour tenir compte des modifications intervenues.

Chiffres-clés 2016

- 71 marchés passés
- 94 marchés attribués, y compris le fractionnement en lots
- 9 contentieux déclenchés
- 22 contentieux suivis
- 26 conventions constituées
- 87 sinistres déclarés au titre de la Ville, 11 pour le CCAS

La répartition des marchés passés en 2016, conformément au Code des marchés, est la suivante :

Période du 1^{er} janvier au 31 mars :

- Fourniture et service :

- < 20 000 €HT : 10
- Entre 20 000 et 89 999 €HT : 3
- Entre 90 000 et 209 000 €HT : 1
- > 209 000 €HT : 2

- Travaux :

- < 20 000 €HT : 1
- Entre 20 000 et 89 999 €HT : 1
- Entre 90 000 et 5 224 999 €HT : 1

Période du 1^{er} avril au 31 décembre :

- Fourniture et service :

- < 25 000 €HT : 26
- Entre 25 000 et 89 999 €HT : 10
- Entre 90 000 et 209 000 €HT : 4
- > 209 000 €HT : 1

- Travaux :

- < 25 000 €HT : 4
- Entre 25 000 et 89 999 €HT : 4
- Entre 90 000 et 5 224 999 €HT : 3

Pour 2016, les crédits de cette Direction se décomposent ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses 306 784,93 €
Recettes 3 177,22 €

- Investissement :

Dépenses 5 507,63 €

Le Service Système d'Information (SSI)



Placé sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe Ressources, le SSI est composé de 3 agents.

Missions

L'objectif de ce service est de mettre à disposition des agents les ressources informatiques nécessaires au bon déroulement de leurs missions :

- Administration, maintenance et évolution du réseau informatique et du système d'information
- Structuration et sécurisation des données numériques entrantes et sortantes
- Veille sur l'évolution des risques en matière de sécurité

informatique

- Assistance et dépannage des utilisateurs, conseils et informations
- Mise en place de nouveaux outils informatiques adaptés aux projets municipaux
- Suivi de l'inventaire du parc informatique (matériel et logiciels en service)
- Achat, installation et configuration de nouveaux matériels et logiciels
- Définition et mise en place des schémas du réseau informatique
- Gestion des services numériques à disposition des agents (messagerie)
- Mise en place d'une politique de sauvegarde et d'archivage des données

- Gestion des consommables et autres petites fournitures informatiques
- Suivi des photocopieurs et leurs consommables

Réalisations / faits marquants

Principales actions menées en 2016 :

- Fusion des Contrôles de domaines afin de centraliser l'administration (Médiathèque- CCAS-Musée et Centre Socio Culturel site Michel Dinet)
- Gestion des copieurs avec pour objectifs la réduction des coûts et l'élaboration d'un plan de renouvellement du parc
- Etude sur le renouvellement des serveurs pour une réalisation en 2017
- Reprise en régie de la maintenance du wifi du Port de France
- Migration SSD sur environ 60 postes
- Migration progressive du parc informatique vers Windows 10
- Participation à l'élaboration du cahier des charges pour l'acquisition du logiciel de gestion des marchés publics
- Installation de l'application Totem afin de faciliter la création et la télétransmission en Préfecture des documents budgétaires dématérialisés

Le service a également mené un vaste chantier en matière de dématérialisation :

- Installation de la solution Chorus Pro permettant

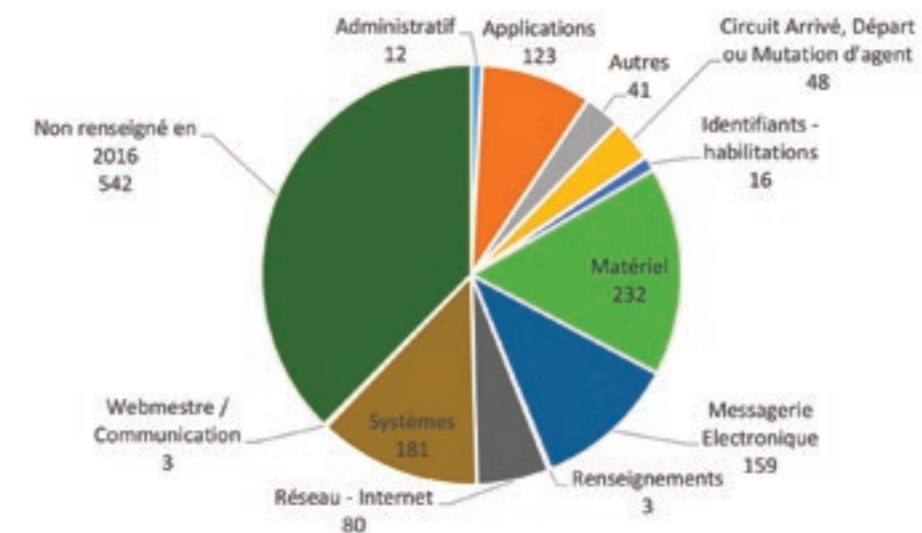
un échange dématérialisé et sécurisé des factures entre les fournisseurs et la collectivité (mesure obligatoire au 1er janvier 2017)

- Mise en place de la dématérialisation des bons de commandes
- Formation des élus et des Directeurs à la signature électronique
- Généralisation, dans l'ensemble des services, de l'application dédiée à la gestion dématérialisée des congés

Chiffres-clés 2016

- 26 applications métiers
- 420 ordinateurs et tablettes (dont 220 pour les écoles)
- 12 serveurs physiques
- 19 serveurs virtuels
- 30 sites distants
- 34 accès internet
- 1 440 demandes d'interventions (entre 100 et 150 demandes par mois)
- 20 copieurs
- Environ 100 imprimantes, notamment dans les écoles

La répartition des demandes d'intervention s'établit comme suit :



Les crédits affectés à ce service ont été consommés selon la répartition ci-après :

- 19 402,33 € en investissement pour diverses acquisitions : logiciels pour les services techniques et le Centre Socio-Culturel, antenne Wifi pour le Port de France, tablettes pour les écoles maternelles...
- 104 632,51 € en fonctionnement pour la maintenance des applications, serveurs et réseaux, l'achat de pièces détachées ou petit outillage, les consommables divers.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES /

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES/



La Direction des Affaires Générales est composée d'une équipe de 7 agents placée sous l'autorité d'un Directeur et répartie en 4 services :

- Affaires Générales
- Etat Civil / Population
- Cimetière
- Archives Municipales

Le budget 2016 de cette Direction se répartit comme suit :

- Fonctionnement :
Dépenses 271 969,23 €
Recettes 319 835,79 €
- Investissement :
Dépenses 3 370 €

Le Service Affaires Générales



Au 1^{er} janvier 2016, le prix du timbre a subi une augmentation moyenne de 17% (hausse imposée par la Poste).

Chiffres-clés 2016

- 27 déclarations de vente au déballage
- 4 autorisations de fermeture tardive
- 4 déclarations de vente en liquidation
- 70 autorisations de débits de boissons temporaires
- 7 avis sur l'organisation de manifestations transmis en Préfecture
- 27 arrêtés de terrasse
- 9 arrêtés d'emploi du personnel le dimanche
- 1 arrêté d'hospitalisation d'office
- 5 arrêtés concernant les taxis
- 1 arrêté de loterie

Missions

Ce service intervient dans les principaux domaines suivants :

- Police administrative avec la délivrance d'autorisations et la rédaction d'arrêtés municipaux (déclaration et autorisation de débits de boissons, vente en liquidation, fermeture tardive, vente au déballage, avis sur manifestation, autorisation de taxi, réception de déclaration de syndicat professionnel, déclaration de chambre d'hôtes, chasse/pêche, redevance des mines, hospitalisation d'office, ouverture dominicale, feux d'artifices)
- Occupation du domaine public avec la gestion des marchés, des terrasses et

de l'activité commerciale temporaire sur le domaine public

- Suivi des contrats de gestion du stationnement payant sur voirie et du parking République.
- Rôle ressources auprès des services en matière de standard, d'affranchissement et de gestion des abonnements aux périodiques

Réalisations / faits marquants

A compter du 31 août 2016 a eu lieu le déplacement du marché bi-hebdomadaire de la Place de la République vers la rue Jeanne d'Arc et la moitié de la place des Trois Évêchés.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES/

Le Service Etat Civil / Population



Missions

Ce service intervient en matière de :

- Etat civil : naissances, mariages et décès, gestion du courrier Etat civil
- Population : demandes de passeport et carte nationale d'identité, recensement militaire, certificats d'hébergement, attestations de vie maritale
- Elections
- Recensement de la population : campagne annuelle de l'INSEE

Réalisations / faits marquants

Principaux faits marquants pour 2016 :

- Publication de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle du 18 novembre 2016 comportant des dispositions d'application immédiate (changement de prénoms) et d'autres avec une entrée en vigueur à compter de 2017 (PACS)
- Région Lorraine désignée en qualité de « pilote PHASE 2 » pour l'utilisation des pré-demandes de passeport en ligne via le site de l'ANTS (formulaire dématérialisé)

Chiffres-clés 2016

- 592 actes de naissance
- 70 actes de mariage
- 242 actes de décès
- 850 demandes d'actes d'état civil traitées via COMEDC
- Environ 2 500 demandes d'actes d'état civil traitées via service-public.fr
- Environ 8 500 demandes d'actes d'état civil traitées en format papier
- 218 livrets de famille établis suite à naissance sur la commune
- Environ 50 duplicatas de livrets de famille délivrés gratuitement
- 29 seconds duplicatas de livrets de famille établis contre paiement
- 977 demandes de Cartes Nationales d'Identité traitées pour les résidents de Toul
- 1 663 demandes de passeports traitées
- 95 attestations d'accueil
- 10 970 électeurs
- 1 222 demandes d'inscription sur la liste électorale
- 518 radiations de la liste électorale
- 552 logements recensés, 1 059 bulletins individuels

Le Service Cimetière



Missions

Ce service gère les 3 200 concessions du cimetière communal. Le suivi administratif est assuré en Mairie et sur le site du cimetière.

En Mairie, l'accueil du public porte sur la vente, le renouvellement, le suivi administratif et les autorisations diverses (fermeture de cercueil, autorisation de crémation, transport de corps, vacations...).

Sur site, les agents s'assurent du respect du règlement municipal, contrôlent les travaux, accueillent le public et effectuent divers travaux d'entretien (fleurissement, tonte, désherbage, aménagement d'espaces verts, ...). Ils font le lien avec le référent décès, leur encadrant.

Réalisations / faits marquants

Plusieurs événements ont ponctué l'année 2016 :

- Arrivée d'un nouveau référent décès/cimetière à compter du 1er mai 2016
- Ouverture d'un éco-cimetière paysager à compter du 2 décembre 2016
- Engazonnement des allées du carré G à titre d'essai en septembre 2016 pour une éventuelle extension à l'automne 2017
- Début des travaux d'aménagement du carré prussien avant plantation courant 2017
- Regroupement de tombes civiles de Militaires MORTS POUR LA FRANCE dans l'ossuaire militaire communal et pose d'une plaque commémorative.

Chiffres-clés 2016

- 24 certificats d'hérédité rédigés à la demande des familles
- 2 inhumations de personnes sans ressources à la charge de la Ville
- 1 titre de concession définitif
- 39 achats de concessions nouvelles dont :
 - 21 concessions terrain nu
 - 9 columbariums
 - 7 emplacements cinéraires
 - 2 emplacements éco-cimetière
- 107 inhumations dont :
 - 80 en concessions pleine terre ou caveau
 - 13 en columbarium
 - 9 en cinéraire
 - 5 au puits du souvenir

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES/

Le Service Archives Municipales



Missions

Ce service, créé en 2004, assure le tri, l'élimination et la conservation des archives municipales, ainsi qu'un accompagnement des services dans le domaine de l'archivage.

Le travail de cotation des documents municipaux antérieurs à l'année 2000 a été achevé en 2013 selon le cadre de 1926 (thématique).

En parallèle, pour les documents datant d'après 2000, le cadre W (cadre de classement continu), imposé par les Archives Départementales, s'applique.

Réalisations / faits marquants

Au cours de l'année 2016, il a été procédé au :

- Tri partiel des documents ANRU entre mai et décembre 2016

- Versement de 11 boîtes de fiches de paie provenant du service RH

- Reprise du reliquat des archives de la Direction Départementale des Territoires pour les permis de construire et déclarations de travaux

Depuis 2014, le service est déclaré au répertoire national des archives.

Suite à des mouvements de personnel, les missions d'archivage étaient effectuées de manière ponctuelle.

A compter de novembre 2016, un agent a été affecté sur ce poste.

**DIRECTION
DES
SERVICES
TECHNIQUES,
DU
CADRE
DE
VIE
&
DE
L'ENVIRONNEMENT
/**

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DU CADRE DE VIE & DE L'ENVIRONNEMENT/



Cette Direction regroupe les missions d'études, de réalisation, de maintenance et d'entretien des infrastructures communales tant dans le domaine des bâtiments communaux et de la voirie que dans celui des espaces verts. Elle compte 108 agents.

Le budget 2016 de cette Direction se répartit comme suit :

- Fonctionnement :
Dépenses 2 459 190,32 €
Recettes 380 181,96 €
- Investissement :
Dépenses 1 876 103,01 €
Recettes 12 860,24 €

Le Service des Bâtiments Communaux et de la Sécurité



Missions

Ce service, composé de 31 agents, assure la gestion technique du patrimoine bâti municipal. Il réalise les programmes de construction annuels ou pluriannuels projetés par la municipalité. A ce titre, il prend en charge la réalisation des opérations de construction, de restructuration ou de mise aux normes de biens immobiliers ou d'équipements.

Le service prend également en charge les dépannages, la maintenance et l'entretien des bâtiments de la Ville : il s'assure de leur conformité réglementaire par des vérifications périodiques ou diagnostics et adapte, suivant les besoins, les installations au fonctionnement des occupants ou des usagers.

Un magasin municipal assure la gestion des achats techniques et notamment la fourniture de matériaux.

La régie bâtiments effectue de nombreux travaux de réparations et d'entretien des bâtiments et fontaines.

Enfin, une équipe d'astreinte de 7 agents assure la continuité de service 7j/7 et 24h/24.

Réalizations / faits marquants

- En 2016, la municipalité a décidé la création du streetpark Marie et Mathias comprenant un pumptrack, un graffpark et un skatepark. Cette infrastructure a mobilisé plusieurs services municipaux. Le graffpark composé de 4 murs pour une

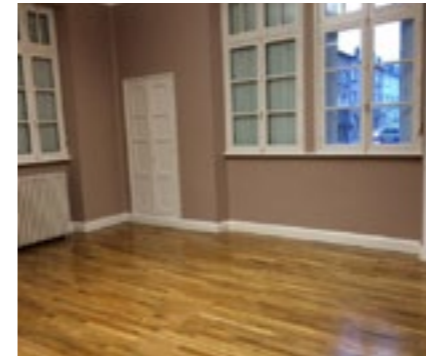
surface à graffer de 276 m² a été réalisé en régie par le service bâtiment. 4 agents de ce service ont été mobilisés pour 1 900 heures de main d'œuvre.

- 3 agents ont été affectés aux travaux de création d'une liaison chaude à l'école maternelle Régina. L'opération a nécessité 1 600 heures de travail.
- 2 006 heures de travail ont été consacrées à la restauration des boiseries du grand orgue de la Cathédrale.



Les autres réalisations 2016 sont les suivantes :

- Réfection des portails du stade Pont Bernon
- Ecole primaire Moselly : réfection d'une salle de classe et de la salle des maîtres (peintures et sol)



- Accueil Collectif de Mineurs Les Acacias : remise en peinture murale d'une salle
- Ensemble Châtelet : peinture des grilles extérieures de clôture rue Drouas



- Maternelle Jeanne d'Arc : menuiseries extérieures bois
- Porte Jeanne d'Arc : remise en peinture des gardes corps
- Hôtel de Ville : remise en peinture des portails
- Cantine Maurice Humbert : rénovation de la salle de plonge et de préparation, remise en peinture du local du personnel, peinture des menuiseries bois extérieures

- Ecole primaire Saint-Mansuy : protection métallique des fenêtres des sanitaires



- Cathédrale : travaux sur vitraux au rez-de-chaussée de la Chapelle des Evêques
- Hôtel de Ville : remplacement de la porte cintrée de l'accès cave
- Hôtel de Ville : abaissement du faux plafond au service des Ressources Humaines
- WC publics place du marché : remplacement de portes

Chiffres-clés 2016

- 3 000 interventions
- Gestion technique de 120 bâtiments représentant 92 000 m²

Le Service Espaces Verts



Chiffres-clés 2016

- 68 ha d'espaces verts
- 5 500 arbres
- 65 000 plants de décoration estivale
- 1 000 plants de décoration automnale
- 1 000 plantes vertes d'intérieur
- 15 000 bulbes

Missions

Ce service, regroupant 26 agents, participe à l'amélioration du cadre de vie des Toullois :

- Gestion, conservation, mise en valeur et aménagement d'espaces végétalisés
- Prise en charge du patrimoine arboré, production horticole, décoration d'événements publics
- Plans de fleurissement urbains selon des thématiques différentes chaque année (les timbres en 2016)
- Suivi technique des jardins familiaux
- Participation au concours national des villes fleuries. A ce titre, la Ville de Toul bénéficie du label 3 fleurs

Réalisations / faits marquants

- De mi-janvier à fin mai, le service a procédé aux travaux paysagers d'extension de la roseraie des Jardins de l'Hôtel de Ville (3 000 heures de travaux en régie).

D'une superficie de 2 600 m², cet espace compte 1 080 rosiers représentant 62 variétés. Parmi elles figure la rose Toul, baptisée le 5 juin 2016.



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DU CADRE DE VIE & DE L'ENVIRONNEMENT /

Le Bureau d'Études



Missions

Ce service regroupant 4 agents a en charge l'établissement des dossiers d'aménagements techniques Voiries et Réseaux Divers, bâtiments, espaces publics et équipements sportifs.

Il réalise également des études d'aménagements urbains, environnementaux et de requalification urbaine.

Le suivi du Système d'Information Graphique (SIG) relatif aux réseaux d'éclairage public, mobilier urbain et Points d'Apports Volontaires (PAV) relève de ce service.

Réalisations / faits marquants

- Déménagement du marché bi-hebdomadaire rue Jeanne d'Arc / Place des Trois Evêchés



- Nouvelle aire de camping-cars sur le site des Gavroches en remplacement de celle située avenue Péchot

- Travaux d'aménagement de voirie rues de Briffoux et Notre-Dame

- Création d'un terrain de foot synthétique et son éclairage normalisé au stade Pont Bernon



- Réalisation d'un point de restauration à l'école Régina

Le Service Voirie

**Missions**

Le service voirie, composé de 39 agents, met en œuvre la politique d'entretien et de nettoyage des voiries communales ainsi que la réalisation des projets qui s'y rapportent.

- Aménagement et entretien de la voirie publique, du mobilier urbain, de l'éclairage public et de la signalisation de la Ville
- Réparation et entretien des véhicules municipaux
- Viabilité hivernale grâce à un service d'astreinte
- Réglementation définitive et temporaire du domaine public routier (circulation et stationnement)

- Nettoyage mécanique et manuel du domaine public communal
- Gestion du port de France
- Enlèvement des graffitis sur les bâtiments
- Gestion des sanitaires publics

Réalisations / faits marquants

- Dans le cadre du Street Park Marie et Mathias, le service voirie a réalisé un pumptrack en enrobé de 130 ml de longueur ainsi que des travaux d'éclairage du site. Cette opération s'est accompagnée

du réaménagement de l'accès au Champ de Foire. L'ensemble des travaux a nécessité 1 685 heures de travail en régie.

- Rue de Briffoux : réaménagement d'un trottoir de 310 ml, création d'un ralentisseur, marquage et signalisation routière (1 360 heures de travail)



- Création du giratoire Gama au carrefour des rues Albert Denis/Maréchal Lyautey/Gama et Avenue de la 1^{ère} Armée Française



- Stade de football Pont Bernon : reprise des grillages, nettoyage autour des vestiaires et des façades
- Liaison piétonne avenue Jean Jaurès
- Accès handicapés Tir à l'arc
- Travaux rue Vouachalons
- Réalisation de 3 placettes résidence Croix de Metz
- Participation au premier plan Propreté de la collectivité

Chiffres-clés 2016

- 327 rues représentant 61 kilomètres de voirie
- 12 kms de chemins
- 3 000 points lumineux
- 2 000 avaloirs
- 3 000 panneaux de signalisation

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU) /

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU)/



Composée de 9 agents au service des élus municipaux, des usagers, des maîtres d'œuvre et des professionnels de l'immobilier, la DUARU se caractérise par :

- une diversification des missions et compétences, à effectif global constant
- un objectif : le développement de la commune
 - accroissement de la population
 - développement économique
 - aménagement du territoire

Cette Direction regroupe 4 pôles de compétences :

- Urbanisme Réglementaire : Instruction des autorisations du droit des sols
- Urbanisme Opérationnel : Aménagement
- Renouvellement Urbain
- Foncier

Il est à noter que des évolutions

réglementaires du droit de l'urbanisme ont été instituées par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR.

Ainsi, pour ce qui concerne la Ville de Toul, des décisions ont été prises notamment dans les 2 domaines suivants :

/ INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la mise à disposition des services de l'Etat pour l'application du droit des sols est réservée aux communes appartenant à des EPCI de moins de 10.000 habitants. Les EPCI de plus de 10.000 habitants ont donc dû organiser cette compétence par la mise en commun de moyens:

- une mutualisation à l'échelle du Pays Terres de Lorraine (Terres de Lorraine Urbanisme regroupant 4 EPCI : CCTT / MOSELLE ET MADON / SAINTOIS / COLOMBEY). Domiciliation en Mairie de Toul avec mise à disposition d'un poste Ville de Toul.

- une coopération conventionnelle entre les communes à l'échelle du bassin de vie : Périmètre de 5 communes de Meuse (COMMERCY - VIGNOT - BONCOURT - EUVILLE - LEROUVILLE), élargi à 7 depuis le 1^{er} janvier 2017

/ PLANIFICATION D'URBANISME (PLUi)

La loi ALUR a instauré le transfert de plein droit de cette compétence au bénéfice des intercommunalités à l'issue d'un délai de trois ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 mars 2017.

Les communes du Toulois ont opté pour le transfert par anticipation de cette compétence.

Le budget 2016 de cette Direction se décompose ainsi :

- Fonctionnement :
Dépenses 228 022,42 €
Recettes 336 357,20 €
- Investissement :
Dépenses 127 461,09 €
Recettes 466 520,28 €

Le Pôle Urbanisme Réglementaire - Droits des sols



Missions

Ce pôle regroupe 2 missions principales :

• Un accompagnement des pétitionnaires en phase avant-projet et une approche transversale :

- Examen des projets au regard des réglementations applicables (PLU, CU, Code Civil, Code de la construction et de l'Habitation, ...)
- Coordination des projets en lien avec les services municipaux
- Consultation des gestionnaires réseaux (ERDF, SIECT, Communauté de Communes, SDIS) et services extérieurs (DDT, DREAL...)

• La mise en œuvre d'autres réglementations complémentaires au Code de l'Urbanisme :

Outre l'application réglementaire du PLU et du Code de l'Urbanisme, le pôle instructeur offre un accompagnement pluriel (Code du Patrimoine, Code de l'Environnement, Code de la Construction et de l'Habitation...). Sur la période, 97 demandes relevant d'autres réglementations ont été instruites.

• Volet patrimonial :

Les missions s'exercent en lien avec l'Architecte des Bâtiments

de France (permanences bimensuelles) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (autorisation d'urbanisme sur immeubles protégés ou situés dans le champ de protection des Monuments Historiques).

• Volet environnemental :

- Risques Technologiques :
Reconversion d'anciens garages automobiles et stations-services pour la construction de logements ou de locaux à vocation économique, régularisation de dossiers concernant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), implantation de sites industriels relevant du régime des ICPE.

- Risque Naturels :

Prévention du risque géologique lié au retrait et gonflement des argiles sur la partie nord-ouest de la commune. Prévention du risque inondation sur les secteurs Valcourt / Thiaucourt / Champ de Foire.

- Périls (sécurité et salubrité publique) :

Résorption du bâti dégradé et immeubles en état d'abandon manifeste.

• Volet accessibilité :

Mise en œuvre des réglementations applicables

en matière d'Etablissement Recevant du Public : concertation avec les différents acteurs (SDIS et DDT) et proposition de solutions techniques.

• Volet développement économique :

- Instruction des autorisations du droit des sols (ADS) en lien avec la Commission Départementale d'Aménagement Commercial afin de prendre en compte les recommandations émises.

- Consultation de l'EPCI compétent en matière de développement économique

• Volet financier :

- Financement des équipements nécessaires à la réalisation des projets : Projets Urbains Partenariaux

- Mise en œuvre de la Taxe d'Aménagement

- Mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

• Police de l'Urbanisme :

- Gestion des précontentieux relevant notamment du Code Civil (vue sur fonds voisin, limites parcellaires, nuisances sonores ...)

- Suivi des contentieux d'urbanisme

• Renouveau Urbain :

Mise en œuvre des politiques publiques d'aides à la rénovation.

Réalisations / faits marquants

• Développement économique

- LIDL - Croix de Metz et Centre-ville
- COLRUYT
- Relocalisation entreprise BRENTAG – PITE
- Avant-projet unité de méthanisation – PITE
- Cellules Artisanales SCI CHARLINE – PITE Croix d'Argent
- FLEURISTE - Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- Implantation enseigne NOZ - centre Commercial ST Michel
- SYSTÈME U – Arsenal Avenue Péchot
- CORA – Démolition salle Valcourt

• Contentieux - Précontentieux - Réclamations

- PC 10 Cours Poincaré
- Porte de Metz
- PC Rue Traits la Ville / Cartiers Dorés

• Habitat - Aménagements d'ensemble

- Lotissement CLOS BALLAND – Avenue Victor Hugo

- Lotissement PAPELIER – Rue Notre Dame

- Lotissement CASEAUX – Boulevard Albert 1^{er}

- Requalification Ex ECOLE P. BERT

• Reconversions friches urbaines

- Requalification garage Berlier en logements avenue J. JAURES

- Résidence intergénérationnelle HABITAT ET HUMANISME PC

• Opérations de requalification

- BONI - Réhabilitation 35-37-39 rue des Tanneurs

- SCI KOCYLENE – Rue Gouvion St Cyr

- Projets TOUL HABITAT : Prébandes et Mouchequin

- Réhabilitations place Pont des Cordeliers

• Equipements publics - Médico-social

- Gymnase Valcourt

- Lycée JB VATELOT

- Projets de Restructuration des lycées Toulais REGION

- ESPOIR 54 – Thiaucourt

- Projet CLINIPSY – Secteur GAMA

- Cabinet Vétérinaire NEU – Arsenal Av Péchot

- Analyses biologiques AUBRY – Arsenal Av Péchot

- Cabinet médical - Rue de la République

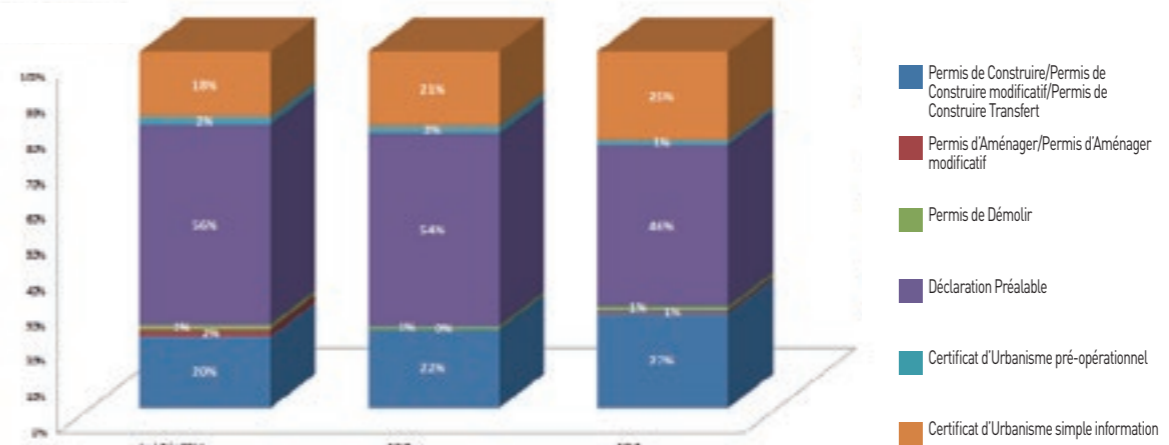
Chiffres-clés 2016

• 498 autorisations du Droit des Sols (soit 223.1 « équivalents PC ») sur l'ensemble du ban communal

• 425 autorisations du Droit des Sols (soit 209.1 « équivalents PC ») dans le cadre de la coopération meusienne (5 communes)

Les chiffres des trois dernières années démontrent une très forte augmentation du volume de Permis de Construire (+ 64%), signe encourageant d'une relative reprise de l'activité et de l'investissement immobilier.

Le type de demandes dominant reste les Déclarations Préalables de Travaux (51% des autorisations d'urbanisme) ce qui atteste du dynamisme durable en matière de réhabilitation.



Le Pôle Aménagement

Missions

Ce pôle répond à 2 principaux objectifs :

- permettre une évolution urbaine maîtrisée et dynamique de la Ville, avec l'expertise des services techniques municipaux et des partenaires institutionnels,
- garantir la faisabilité technique et économique de ces aménagements : participation des aménageurs par voie de Conventions de Projet Urbain Partenarial (3 à ce jour).

Quant aux axes majeurs du pôle, ils relèvent de :

- l'urbanisme de planification : traduction règlementaire des orientations municipales
 - le PLU (intercommunal)
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - le Règlement Local de Publicité
 - Secteur Patrimonial remarquable (ex ZPPAUP-AVAP) : « PLU patrimonial »
- l'aménagement opérationnel :
 - reconversion d'anciens sites militaires, industriels ou urbains
 - dynamisation de certains secteurs de la commune
 - expansion urbaine de certains quartiers

Réalisations / faits marquants

• Requalification secteur Péchot

Cabinet Vétérinaire / Laboratoire d'analyse médicales / Projet Système U + Activité de restauration / Travées associatives dites « Dedon »



La reconversion de l'ancien site militaire au fil du temps



• Aménagement secteur Notre Dame

- Aménagement de voirie de la Rue Notre Dame en vue de la réalisation d'opérations immobilières
- Participation financière des aménageurs à la réalisation des équipements publics (PUP) à hauteur de 75%
- Optimisation d'emprises communales : cession foncière en cours à un promoteur privé en vue de la réalisation d'un lotissement de 3 lots à bâtir

• Redynamisation Rempart Sud-Ouest

- Résidence intergénérationnelle

Portée par l'association HABITAT ET HUMANISME

- Acquisition de l'ilot Keller par la Ville de Toul après décote Duflot via EPFL
- Portage foncier, démolition par EPFL
- Cession à l'euro symbolique par la ville à la foncière H&H
- Programme 29 logements à caractère social
- Cout global de l'opération : 2 700 000€ hors foncier
- Ouverture 4^{ème} Trimestre 2018
- Démolition-reconstruction Magasin LIDL
 - Permis de construire en cours d'instruction
 - Cession foncières d'emprises communales au

profit de LIDL pour réaliser l'extension : 96.160€

- Implantation Commerce de fleurs
 - Requalification ancienne station-service



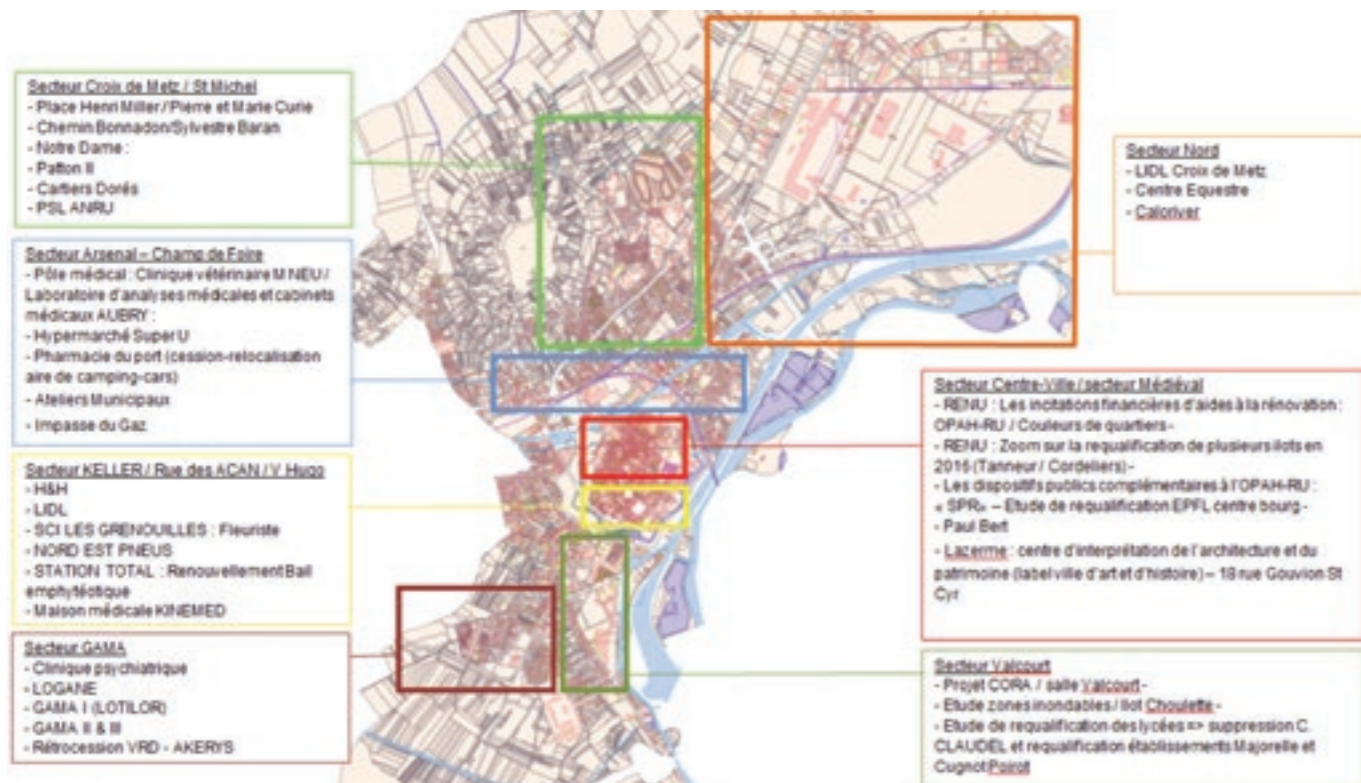
Le Pôle Aménagement

• Expansion Entrée de Ville Gama

- Projet d'unité de soins psychiatriques LES BOUCLES DE LA MOSELLE
Relocalisation du propriétaire foncier exploitant
- Lotissement pavillonnaire LOTILOR 21 lots à bâtir
Cession de foncier communal : 135.700€
- Programme de VRD commun
Cout estimatif global : 462 000€ TTC
- Implantation Magasin COLRUYT
Travaux de VRD Ville de Toul : 140.000€ TTC Participation PUP aménageur : 50%
Ouverture : début 2018



• Cartographie des projets



DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT & DU RENOUVELLEMENT URBAIN (DUARU)/

Le Pôle Renouveau Urbain



Chiffres-clés 2016

En collaboration avec la Région :

- 61 182,61 € versés dans le cadre du dispositif Couleurs de Quartiers pour un total de 10 immeubles
- 46 508,78 € versés dans le cadre de l'abondement des primes ANAH au profit de 3 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs

Au terme des 4 années cumulées d'OPAH, les subventions versées représentent :

- 800 000 € de subventions Etat (ANAH), communales et régionales
- 2 000 000 € de travaux réalisés pour plus de la moitié par des entreprises locales

Missions

Le pôle Renouveau Urbain a en charge les différents dispositifs d'aides publiques à la rénovation, à savoir :

- **L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Requalification Urbaine (OPAH-RU) :** engagé depuis octobre 2012 en collaboration avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Région, ce dispositif vise à accompagner financièrement et techniquement les propriétaires occupants et bailleurs dans l'amélioration de leurs logements. Le suivi-animation est assuré par le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe et Moselle (CAL).

- **Couleurs de Quartiers :** campagne incitative d'aides aux ravalements de façades qui a évolué dans son périmètre et son dispositif. L'animation et le suivi sont assurés en régie. Outre la requalification d'immeubles dégradés et l'amélioration de l'image du centre-ville médiéval, l'objectif de la municipalité vise à développer une offre locative diversifiée.
- **ANRU Croix de Metz :** sur la période 2014-2016, le pôle a assuré la coordination technique, administrative et financière de la dernière phase du Programme de Renouveau Urbain mis en œuvre sur la Ville- Haute depuis presque 10 ans.

Le Pôle Foncier

Missions

- Gestion du patrimoine de la Ville : cessions et acquisitions foncières, rétrocession de VRD, classement-déclassement du domaine public
- Gestion locative : baux, contrats d'occupation et de mise à disposition et gestion des charges locatives (logements, casemates, terrains nus, locaux associatifs, administratifs ou commerciaux).
- Suivi des mutations immobilières privées sur le ban communal et instruction des demandes notariées (certificats d'urbanisme, numération, Déclarations d'Intention d'Aliéner...) : 700 demandes liées aux mutations sur la période



Chiffres-clés 2016

Recettes générées pour la Commune :

- En matière de mutations immobilières : 207 785 € au titre de diverses cessions (emprises Arsenal, LIDL centre-ville, emprises espaces verts, lotissement des Peupliers...)
- En matière de redevances d'occupation :
 - 56 156,49 € : logements et casemates
 - 64 313,18 € : biens à vocation commerciale et administrative
 - 15 812,52 € : terrains nus
 - 19 079,80 € : redevances d'occupation domaine public réseaux
- En matière de taxes locales : 8 118 346 €
- Autres acquisitions (régularisations de voiries) : 9 576,50 €

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL /



Placée sous l'autorité de la Directrice du Développement Culturel, cette Direction regroupe le service culturel, la Médiathèque, le Centre de Ressources, le cinéma Citéa et le Musée d'Art et d'Histoire.

Son budget, au titre de l'année 2016, se répartit comme suit :

- Fonctionnement :
Dépenses 671 817,33 €
Recettes 267 396,84 €
- Investissement :
Dépenses 98 022,40 €
Recettes 92 183,00 €

Le Service Culturel



Composé de 8 agents, ce service assure des missions telles que la gestion de salles municipales, le jumelage, les cérémonies patriotiques et l'organisation de certains grands événements.

Missions

• Mise à disposition de salles :

- Salle de l'Arsenal, à titre payant, à des associations ou sociétés pour y organiser des spectacles, concerts, soirées dansantes, assemblées générales, lotos, expositions et salons divers.

- Salle Aragon, à titre gratuit, pour les associations toulousaines et pour les particuliers, à la suite d'un deuil lorsque la cérémonie se déroule à Toul. Il est possible pour des particuliers de réserver ces

salles pour des regroupements familiaux.

- Salle des Adjudications, à titre gratuit, pour les associations toulousaines et à titre payant pour les sociétés commerciales.

• Recherche, organisation et mise en place de manifestations à travers deux saisons :

- La saison culturelle d'octobre à juin

- La saison estivale de juin jusqu'aux journées du patrimoine

La gestion des manifestations est réalisée majoritairement en collaboration avec d'autres services municipaux (services Logistique, Techniques, Voirie, Espaces Verts, Communication et Police Municipale).

• Accueil des associations et renseignements divers concernant les manifestations se déroulant à Toul

• Gestion de l'équipe des saisonniers, du 20 juin au 20

septembre, qui accueillent, renseignent et permettent aux visiteurs et touristes de découvrir le patrimoine de Toul

• Cérémonies patriotiques : préparation, invitations et déroulement sur site

19 mars – 08 mai – 08 juin – 18 juin – 14 juillet – Libération de Toul et 11 novembre

• Jumelage : accueil des délégations et préparation des différentes rencontres à Toul ou à l'étranger

• Aide aux associations (160 associations culturelles et une dizaine d'associations patriotiques) par le biais d'accompagnement logistique et de versement de subventions pour 28 d'entre elles

• Adhésion à des labels et suivi de ceux-ci :

- Plus Beaux Détours de France

- Réseau des Villes Fortifiées de la Grande Région

- Pavillon Bleu

- Ville Cathédrale

- Ville d'Art et d'Histoire (en cours de candidature)

Faits marquants / chiffres-clés

L'année 2016 a été jalonnée de divers grands événements :

• La saison à la Salle de l'Arsenal

Au cours de l'année 2016, la salle a accueilli près de 60 000 personnes.

La Société Label-Ln, dans le

cadre du marché qui la lie à la Ville, a proposé 8 spectacles (Véronique Dicaire, Emmanuel Moire, Stéphane Rousseau...), qui ont rassemblé 5 400 spectateurs.

D'autres spectacles ont été produits par la Ville :

- Koliadki (530 personnes)

- Italie, Italie (200 personnes)

- Five Stars Brass (600 personnes)

- Sourires d'Ukraine (1000 personnes)

La Salle a également accueilli de grands salons et manifestations, en partenariat avec les associations : Forum des Associations, Trophées des Sports, Gala de Boxe, Salon de la Gourmandise, Salon des Vins, 30 ans de Radio Déclat, Concert de la Lyre Toulousaine, Salon des Antiquités... Ces événements ont rassemblé plus de 25 000 personnes.



• Grands événements et attractivité de la ville :

- Quinzaine Tchèque en partenariat avec la MJC

- La Lorraine est Formidable en juin

- Fête de la Musique

- Feu de la St Jean (800 personnes)



- Festival Pyrotechnique (14 500 personnes)

- Défilé de la St Nicolas

- Marché de Noël

• La saison estivale – 20 juin au 20 septembre :

- Mapping « Cathédrale de Lumière » sur la façade de la Cathédrale, cinq soirs par semaine (soit 20 000 spectateurs)



- Visites de la Cathédrale (23 500 personnes) - St Gengoult (4 700 personnes).

- Visites à la lampe de poche (200 personnes)

- Montées dans la Tour Sud (720 personnes) - Casse-croûte de Quasimodo (340 personnes).

- Expositions dans ces lieux et animations musicales.

- Visite nocturne fin août

(220 personnes)

- 3 Nocturnes du Port (500 personnes), 2 Guinguettes (1 400 personnes)

- Journées Européennes du Patrimoine et 5^{ème} Auto-Rétro

• Le jumelage :

- Transport Club de Foot à Hamm-Mitte.

- Réception d'une délégation de la ville de Golpazari (Turquie).

- Accueil du Club de cyclos de Hamm.

- Réception d'une délégation de Hamm lors de Timbres Passion.

Depuis les différents événements terroristes intervenus en France, la Ville de Toul a renforcé la sécurité autour des manifestations par le biais de :

- Moyens humains

- Véhicules stationnés en travers des accès

- Filtrage et vérification des sacs, blousons aux entrées

- Permanence physique d'agents aux accès tout au long de la manifestation.

La Médiathèque



prêt indirect.

Elles sont adaptées à tous : livres cartonnés, livres tactiles, albums, 1^{ères} lectures, BD, fictions, documentaires, romans bilingues, revues, livres audio, livres en grands caractères, CD, DVD, partitions, et clés USB.

Dans les réserves se trouvent :

- Les collections en prêt indirect.
- Le fonds patrimonial constitué d'environ 10 000 ouvrages : manuscrits, incunables et imprimés antérieurs au XX^{ème} siècle. Ce fonds comprend un certain nombre d'ouvrages remarquables, parmi lesquels deux livres d'heures et un missel.
- Le fonds toulouais, qui ne peut être consulté que sur place.

Chiffres-clés

L'équipe de la Médiathèque, placée sous l'autorité d'une Directrice, regroupe 10 agents.

• Budget 2016

Dépenses de fonctionnement : 65 113,78 €

Recettes de fonctionnement : 11 530,75 €

• L'accueil du public et les collections

- La fréquentation

Environ 1 000 personnes fréquentent la Médiathèque pendant les 28 heures hebdomadaires d'ouverture (hors annexe Espace Peter Pan). Ainsi, la Médiathèque se positionne au-delà de la moyenne nationale.

Cette offre est complétée par une ouverture les

mardis et certains jeudis matin dédiée aux scolaires et aux structures de la petite enfance de Toul.

L'accès à l'établissement est libre et gratuit. Tous les documents écrits peuvent être consultés sur place, ce qui ne nécessite pas d'inscription

- Lecteurs actifs

Le lecteur actif est un usager qui a emprunté au moins un document durant l'année civile.

La Médiathèque bénéficie d'une fréquentation stable, contrairement à la tendance nationale qui montre une baisse depuis plusieurs années.

- 2 143 femmes, 1 350 hommes (61.4 % de femmes et 38.6 % d'hommes).

- 1 469 lecteurs inscrits sont habitants de la Ville soit 39.7 %.

- Le nombre d'inscrits ayant plus de 65 ans continue d'augmenter chaque année (+4.7% entre 2015 et 2016, +6.2% entre 2014 et 2015).

- En 2016, la Médiathèque a enregistré 703 nouvelles inscriptions (671 individuels et 32 collectivités). Pour rappel : 707 en 2015.

Age	Nombre de lecteurs actifs 2016	Nombre de lecteurs actifs 2015	Nombre de lecteurs actifs 2014
0-14 ans	1 488	1 504	1 563
15-64 ans	1 608	1 705	1 706
65 ans et plus	397	379	357
Collectivités	208	223	231
Total	3 701	3 811	3 858

- Les prêts

Tous les supports sont prêtés au nombre de 5, sauf les DVD par 2.

Nombre de prêts	Adultes	Jeunesse	Discothèque	Total 2016
Livres	31 515	31 741		63 256
BD	6 139	14 967		21 106
Revue	6 780	5 540		12 320
Livres audio	954	1 672		2 626
CD		1 027	10 993	12 020
DVD			5 420	5 420
Partitions			162	162
Divers (clés USB, tablettes sur place...)		61*	275	336
Total	45 388	55 008	16 850	117 246

*Comptage fait jusqu'en septembre 2016.

Au total 117 246 prêts ont été effectués en 2016, soit une moyenne de 2 300 prêts par semaine.

3 242 réservations de documents ont été réalisées en 2016.

Missions

• Accès à la connaissance : communiquer et informer.

La Médiathèque favorise l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, apprendre et partager. Elle fournit des collections qui doivent refléter la pluralité et la diversité de la société et être exemptes de toutes formes de censure ou de pressions commerciales.

• Développement de la lecture sous toutes ses formes et ce dès le plus jeune âge notamment par le biais de collections adaptées.

• Apprentissage à tous les âges de la vie en soutenant l'auto-formation et l'enseignement.

• Mise en valeur du patrimoine culturel, des œuvres et des créateurs

- Conservation du fonds patrimonial.
- Plaisir de la découverte et épanouissement personnel.

• Médiation :

- Autour des collections
- Par le biais de l'action culturelle
- Par l'accueil de publics spécifiques
- Par les actions hors les murs
- Par les actions pédagogiques

Les collections

Les collections sont divisées entre celles en accès libre, réparties entre plusieurs sections (adulte, jeunesse et musique et cinéma) et celles en consultation sur place ou en

La Médiathèque

- La politique documentaire

Etat des collections au 31 décembre 2016 :

	Total	Dont acquisitions 2016
Livres	52 716 (28 985 pour adultes et 23 731 pour enfants)	2 373 (1 341 pour adultes et 1 032 pour enfants)
BD	8 455 (4 541 pour adultes et 3 914 pour enfants)	
Presse	14 142 (70 abonnements pour adultes et 28 pour enfants)	2 132 (1 717 pour adultes et 415 pour enfants)
Livres audio	1 303 (657 pour adultes et 646 pour enfants)	62 (26 pour adultes et 36 pour enfants)
CD	16 277 (15 539 pour adultes et 738 pour enfants)	435 (424 pour adultes et 11 pour enfants)
DVD	1 489	207 (184 pour adultes et 23 pour enfants)
Partitions	496	
Clés USB	60	20
Matériel animation	36	4 applications tablettes
Divers (CD ROM, K7)	129	
Livres "ancien"	10 000 (estimation)	
Fonds Jean Giroud	3 000 (estimation)	
Fonds Amicale des Conseillers Territoriaux	683 (l'intégration de ce fonds commencera en 2017)	
Total	108 787	5 213

A noter que le désherbage représente 2 479 documents en 2016 (livres, presse, CD et livres audio).

• L'action culturelle

- La Médiation culturelle

365 actions ont été programmées en 2016 (contre 279 en 2015 soit une augmentation de 30.5 %).

Actions pour publics spécifiques : 271 actions

- Accueil petite enfance : 8 séances (La Louvière et Roger Rolin)

- Accueil des classes : 59 séances soit 1 450 élèves

Visites d'expositions, heures du conte, ateliers numériques ou de découverte de la musique ont été assurés par 5 agents. A ces accueils s'ajoute la demande régulière des enseignants et d'associations de préparation des corpus de documents.

- Accueil des NAP : 97 séances (Moselly, St Evre, Pierre et Marie Curie, Maurice Humbert, La Sapinière)

Il a été proposé aux enfants des activités ludiques autour du livre et de la musique.

- Accueil structures : 13 séances (Centre socio-culturel, centres de loisirs, résidence Douzain, Croix Rouge)

- Actions hors les murs : 38 actions

- Petite enfance : 24 actions (La Louvière, le RAMPE, Roger Rolin, PMI, REAAP)

- Personnes âgées (Les Ombelles et Rion) : 8 actions

- Participation aux manifestations : Chasse à l'œuf, Fête de la Com, Fête du Son

- Centre pénitentiaire : 1 action

- Concert « Musique et Cinéma » - Salle de l' Arsenal : 450 personnes

Saison culturelle : 94 manifestations

1) Jeunesse : 51 actions

- Les Heures du Conte : 17 séances (300 spectateurs).

- Les expositions : 6

- Autres manifestations : 28 actions pour 1 101 personnes (Salon de la Petite Enfance, Contes philo, spectacles, bains de livres...)

2) Adultes et/ou tout public : 43 actions

- Les cycles : 25 séances pour 332 personnes (ateliers d'écriture, RDV philo, écoutes vagabondes, danse assise, visites de la Médiathèque, conférences...)

- Les expositions : 9

- Autres manifestations : 9 pour 856 personnes (Nuit Harry Potter, Lectures pragoises, semaine du jeu vidéo, soirée jeux, concert acoustique, Lectures de Nuit...)



Nuit mondiale Harry Potter : une nuit de sorts !

500 participants, 1800 participations aux ateliers, 40 encadrants, 22 activités proposées

La Médiathèque de Toul a répondu à l'appel de l'éditeur britannique Bloomsbury et a participé à la deuxième Nuit Mondiale Harry Potter le jeudi 4 février 2016 de 19h à 22h.

Pour cette soirée, la Médiathèque a été intégralement «transformée» afin que le public se retrouve plongé dans l'univers fantastique d'Harry Potter, de la sorcellerie et de la magie grâce à de nombreux décors et des ambiances sonores. Tous les encadrants et énormément de participants étaient costumés.

Un public très divers, intergénérationnel et enthousiaste était présent. A noter dans les participants, un groupe d'enfants de l'IME Sainte Camille et un groupe important du lycée professionnel de Toul.

La réussite de cette manifestation doit beaucoup à la participation de nombreux services de la Ville mais aussi de nombreux partenaires et bénévoles : le CTPS, les Amis des Arts, la Tota Compania, le Comité des Fêtes, Toul Espérance, les enseignants et documentalistes des collèges Valcourt et Croix-de-Metz, la MJC de Blénod-lès-Toul, des collégiens et lecteurs, la Médiathèque de Meurthe et Moselle, la Médiathèque de Nancy et la librairie Bossuet.

La Médiathèque

- Les autres partenariats

Projet Parrains/Marraines de Lecture avec l'Education Nationale

Il s'agit d'échanges réguliers de courriers entre des élèves de cycle 2 de la circonscription et des parrains de lecture (élèves de collèges et lycées). A la fin de l'année scolaire, une rencontre a lieu au cours de laquelle le parrain remet à son filleul un livre (livres-cadeaux achetés par la Médiathèque).

27 livres ont été offerts en 2016. Les participants : l'Ecole Pierre et Marie Curie (CE1) et le Collège Louis Armand de Vandœuvre-lès-Nancy (classe de 4ème).

Salon de la Petite Enfance

Le Salon a réuni 672 visiteurs en 2016, dont 385 enfants. 13 animations différentes ont été proposées (heures du conte, ateliers, spectacles) par les agents de la Médiathèque et les nombreux partenaires impliqués (Maisons de l'Enfance, CMS, CTPS, lycée Camille Claudel, RAMPE ...).

Comité d'Etablissement des Cheminots

Une Convention «Partenariat-Lecture», entre le Comité d'Etablissement de la SNCF et la Ville, permet aux cheminots de Toul, privés de bibliothèque de CE depuis l'été 2006, de s'inscrire gratuitement à la Médiathèque. Les inscriptions sont payées annuellement par le CE des Cheminots. 16 personnes étaient concernées en 2016.

Centre de détention de Toul

Une convention a été signée avec le Centre de détention de Toul en 2007 pour promouvoir le livre et la lecture en direction des détenus. Elle s'articule autour de trois axes : prêt de livres, aide à la gestion du fonds de la bibliothèque et action culturelle. L'action culturelle a repris en 2016.

Formations dispensées par la Médiathèque

- 8 aux ATSEM dans le cadre des NAP (94 participants)
- 1 au REAAP (7 participants)

Assises de la Jeunesse et de la Culture (AJC)

La Médiathèque participe au comité de pilotage des AJC, groupe partenarial composé d'acteurs associatifs et institutionnels, de services de la ville, qui conjuguent leurs moyens au service d'actions culturelles ou socio-culturelles en direction des habitants et en particulier de la jeunesse.

La saison culturelle 2016/2017 de la Médiathèque a décliné le thème «Lumière(s)» proposé par ces assises.

La Médiathèque a également participé à la Saint Nicolas (exposition et atelier), à la quinzaine tchèque (exposition et lectures).



Espace Lecture Peter Pan

Collections :

- Nombre de documents : 2 820 (livres, BD, périodiques et livres CD) dont 468 appartenant à l'association Mosaïque régulièrement accueillie dans les lieux
- Acquisitions : 96 documents acquis et 4 nouveaux abonnements

Public :

L'espace est ouvert le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, hors vacances scolaires, ce qui représente 264 heures d'ouverture en 2016 réparties sur 44 jours.

711 usagers ont fréquenté l'espace en 2016, dont 542 enfants.

Lecteurs :

- 488 inscrits
- 79 nouveaux inscrits
- 164 lecteurs actifs
- 1 031 prêts en 2016

Animations :

- Heures du conte : 7 séances (85 enfants et 49 adultes)
- Bains de livres : une séance mensuelle de janvier à juin 2016, mais l'action a été supprimée au vu de la faible fréquentation
- Bricolages : une séance mensuelle de janvier à juin 2016, mais l'action a été supprimée au vu de la faible fréquentation

Partenariats :

- Accueil de classes

- Maternelles : Jean Feidt et Les Eglantines (29 visites)



- Primaires : Maurice Humbert, Pierre et Marie Curie et La Sapinière (21 visites)

Soit 1209 personnes accueillies (1002 enfants + 207 adultes)

Les parents accompagnateurs qui découvrent l'espace lecture à cette occasion sont invités à revenir avec leurs enfants les mercredis.

Parmi ces séances, 14 ont été consacrées à une animation musicale. Cette nouvelle proposition a rencontré un vif succès et a permis de toucher des classes de primaire qui ne fréquentaient pas l'espace lecture auparavant.

- Accueil de l'association Mosaïque

Accompagnement aux leçons et ateliers culturels animés par les salariés et bénévoles :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h35 dans l'espace lecture.
- Ateliers autour du livre lundi et vendredi.
- Plage de prêt assurée de

17h30 à 18h (144 documents prêtés en 2016)

- 114 inscrits à Mosaïque dont 55 primaires, la plupart inscrits à Peter Pan.

- Accueil du REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

« Ronde des jeux » pour les 0-6 ans, avec la Ludothèque et la PMI : 7 séances (137 personnes dont 84 enfants)

Formation « jeux autour du livre » pour les encadrants bénévoles et salariés : 7 personnes

Heure du conte pendant les vacances d'hiver avec une animatrice de Mosaïque : 21 personnes (11 enfants + 10 adultes)

- Accueil du Dispositif de Réussite Educative

Le groupe fréquente régulièrement l'espace lecture : 10 enfants présents en moyenne chaque mercredi. Participation des enfants et des encadrants au Salon de la Petite Enfance pour la création de décors.

- Accueil de la Maison de l'enfance Roger Rolin

6 séances, 72 personnes accueillies, dont 48 enfants

- Accueil PMI

Groupe parents-enfants « Les Loupiots » / PMI Croix de Metz : 4 séances, 73 personnes (35 enfants et 38 adultes)

- Accueil du Centre de loisirs

6 séances (février, août, octobre) pour 89 enfants

- Accueil du Centre Socio-culturel

Atelier comptines pendant les vacances de printemps, animé par une maman, pour les 0/6 ans : 24 personnes (14 enfants + 10 adultes).

- Service scolaire de la Ville de Toul

Formation pour les intervenants NAP sur le thème des tapis de lecture et des contes randonnée : 2 matinées à l'espace lecture pour 24 personnes

Le Centre de Ressources



Missions

Le Centre de Ressources, attenant à la Médiathèque, met à disposition des locaux (salles et bureaux), au bénéfice principal de structures de formation (emploi, orientation) ou de médiation sociale.

Un service de reprographie est proposé aux utilisateurs.

D'une surface d'environ 700 m² répartis sur 2 étages, le Centre de Ressources regroupe 4 bureaux, 7 salles, une salle polyvalente ainsi que les locaux de la Police Municipale.

Chiffres-clés

Placé sous l'autorité de la Directrice de la Médiathèque et du Centre de Ressources, un agent assure la gestion de la structure.

En 2016, les locations ou mises à disposition de salles ou bureaux représentent 166 journées, 375 demi-journées, 11 semaines, et 1 mois.

Liste des permanences régulières :

- Conciliateur de Justice
- CIDFF
- Armée de l'Air

- ADIE Lorraine
- UFC Que Choisir
- Atelier d'écriture organisé par le CMP
- FGRCF (retraités du chemin de fer)
- ADMD (droit de mourir dans la dignité)
- NSM (atelier sur le diabète)
- CDG (permanences sociales)

Une grande partie du public fréquentant les formations dispensées dans les locaux sont des demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle.

Les recettes de l'année 2016 s'élèvent à :

- 6 400,50 € pour la location de salles et de bureaux
- 164,26 € pour la reprographie

Le Musée d'Art & d'Histoire



Le Musée d'Art & d'Histoire de Toul, classé «Musée de France», conserve un riche patrimoine constitué de plusieurs collections de beaux-arts, archéologie, arts & traditions populaires, faïences...

Ouvert tous les jours sauf le mardi, ainsi que certains jours fériés, il accueille le public local, notamment en renouvelant les présentations des objets et en assurant une programmation événementielle riche, mais aussi les touristes de passage. Le public scolaire n'est pas oublié et le Musée propose, en plus des traditionnelles visites, de nombreux ateliers de pratique artistique.

Le Musée est constitué d'une équipe de 7 agents dirigée par une Conservatrice.

L'année 2016 a été très riche en événements, les activités

habituelles du Musée ont connu un nouvel essor avec l'arrivée au 1er janvier d'une médiatrice culturelle. Son travail a permis de structurer l'offre d'animations destinées au jeune public, hors temps scolaires et en collaboration avec les enseignants pour les publics scolaires.

Des manifestations sont désormais rôdées, comme la Nuit Halloween, organisée avec les Jeunes Amis du Musée, d'autres peuvent néanmoins connaître des baisses de fréquentation (Nuit des Musées).

Durant l'été 2016, 500 visiteurs sont venus découvrir le musée dans le cadre de visites organisées pour les personnels hospitaliers.

Le nombre d'expositions s'est maintenu, pour offrir constamment une exposition temporaire ; de nouveaux projets ont vu le jour, mi-

exposition, mi-événement (accueil des Cadets du Train), accueil des tout-petits, concerts pour le jeune public dans le cadre du Festival Bach.

Enfin les acquisitions, à titre onéreux ou gratuit, ont permis d'enrichir encore les collections : achat des groupes sculptés du portail de la cathédrale (avec le FRAM et une souscription publique en lien avec la Fondation du Patrimoine), achats de faïences, dons d'objets divers.

Pour accompagner ces activités, les habitudes changent en matière d'organisation, de sécurité, les procédures se renforcent pour la mise à disposition des espaces. Avec l'appui des services techniques, les salles sont rénovées et la muséographie évolue.

Le Musée d'Art & d'Histoire

LES PUBLICS

La fréquentation

- Fréquentation globale du Musée :

En 2016, le Musée a vu son taux de fréquentation augmenter : 8 927 entrées contre 5 536 en 2015. Cette hausse s'explique, entre autre, par l'énorme succès de la soirée Halloween (244 personnes de plus que 2015) et surtout à l'augmentation des activités : ateliers divers, visites thématiques et groupes scolaires.

- Hausse de la fréquentation des établissements scolaires et des ateliers :

Cette année, avec l'arrivée d'une médiatrice culturelle, les activités proposées ont beaucoup séduit les toulousains. Les écoles ont redécouvert le Musée. Les Ateliers mais aussi les visites contées pour les enfants, les tout-petits et les adultes ont également connu un franc succès.

- Répartition des visiteurs :

Une baisse, en pourcentage, de la proportion des Lorrains est observée. Ils représentent 75% des visiteurs en 2016 contre 83% en 2015. En nombre d'entrées, cette catégorie de visiteurs s'élève à 6 767 sur 8 927.

Les étrangers représentent 336 personnes en 2016 contre 411 en 2015.



Le 4 mars, les primaires de l'école Jean-Baptiste VATELOT ont découvert le Musée



A l'occasion de la Saint-Vincent, le 23 janvier, le Musée a accueilli divers stands

Les animations scolaires

La fréquentation des écoles a largement augmenté, passant de 17 groupes à 44.

Certaines classes venaient découvrir librement le Musée. D'autres visitaient le musée avec un thème particulier ou tout simplement pour une visite guidée générale.



Les animations pendant les vacances

Comme les années précédentes, pendant les périodes de petites vacances scolaires de nombreux ateliers ont été proposés aux enfants. L'augmentation impressionnante du nombre de participants (de 99 à 359) s'explique par la présence de la médiatrice qui a su proposer des thèmes attrayants pour les enfants de tous âges.

Le Musée, lieu de rendez-vous

Comme chaque année, l'Association des Amis du Musée a organisé des conférences buffet.



Le Cercle de Généalogie continue de se retrouver tous les jeudis soir dans la salle de lecture de la bibliothèque.

Le Musée est le siège de diverses associations : le Cercle d'Etudes Locales du Toulousain, (CELT), l'Association Journées d'Etudes Meurthe et Mosellanes, le Comité d'Etudes et de Restauration de la Chapelle Templière de Libdeau (CERCTL) et l'association Etudes Toulousaines.



Le Musée a également accueilli divers événements :

- St Vincent
- Conseil d'administration du CELT
- Présentation d'une aiguière et assiette en étain et signature de la convention pour les groupes sculptés
- Remerciements des mécènes pour l'acquisition des groupes sculptés
- Conférence buffet des Amis du Musée sur : Le 156^{ème} centre d'instruction du Train et son rôle par rapport à la « Voie Sacrée », à l'occasion de l'exposition par l'Association « Les Cadets du Train »
- Réunion des Amis du Musée
- Assemblée générale du Comité d'Etudes et de Restauration de la Chapelle Templière de Libdeau.

Le Musée d'Art & d'Histoire

Le Musée hors les murs

Le 25 juin, lors des festivités « La Lorraine est formidable », le Musée a activement participé à la tenue du stand de la Ville.

Le Musée est également intervenu pour le Congrès Timbres Passion. Un stand a été mis en place en présentant notamment la grande toile (8m de long) offerte par La Poste.



Réalisations / faits marquants

LA PROGRAMMATION

De nombreuses expositions et événements se sont déroulés au Musée durant l'année 2016.

6 expositions temporaires



Les rendez-vous nationaux et internationaux

- Nuit européenne des musées : 94 visiteurs
- Journées Nationales de l'Archéologie, avec des ateliers animés par l'INRAP
- Les journées européennes du patrimoine : 202 visiteurs

Les événements propres au Musée

- Halloween au Musée

Le 31 octobre, le Musée a vu des fantômes et autres personnages aux mines patibulaires prendre possession des lieux. Les Jeunes Amis du Musée, à l'origine de cette manifestation et pour la troisième année, ont réussi à attirer une foule impressionnante grâce à leur imagination débordante.

Au travers d'un grand jeu de piste, les enfants, accompagnés bien souvent de leurs parents, devaient retrouver la clé du Musée pour pouvoir espérer en sortir.

- Conférences et concerts

Conférences-Bufferet des Amis du Musée, concerts du festival Bach et concerts divers, "Une heure, une œuvre"...

Les collections du Musée

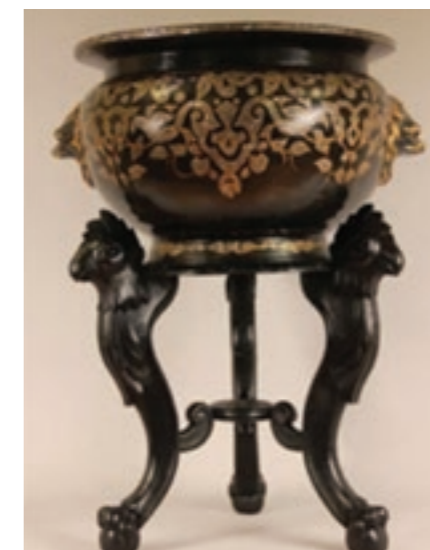
- Prêts : 5 départs de prêts d'œuvres et 3 retours ont été enregistrés, principalement en lien avec des Musées Lorrains.
- Restauration : Le Musée a piloté la restauration du tableau « St Nicolas secourant les marins »
- Acquisitions :



Aiguière en étain acquise lors d'une vente aux enchères à l'Hôtel des Ventes du Tarn



Acquisition de trois groupes sculptés avec l'aide de généreux mécènes et subventions de la DRAC et du Département: La Cène / L'arrestation de Jésus au Jardin des Oliviers / Le couronnement d'épines



Vase Auguste Majorelle et son socle



Lot de carreaux de poêle Bellevue époque Renaissance

Le Musée d'Art & d'Histoire

- Dépôt : un mortier de Vaucouleurs, fabriqué pour l'Hôpital de Toul au XVIII^{ème} siècle.

- Dons:

Le Musée enregistre régulièrement des dons de la part de citoyens.

Les autres dons des « Amis du Musée » :



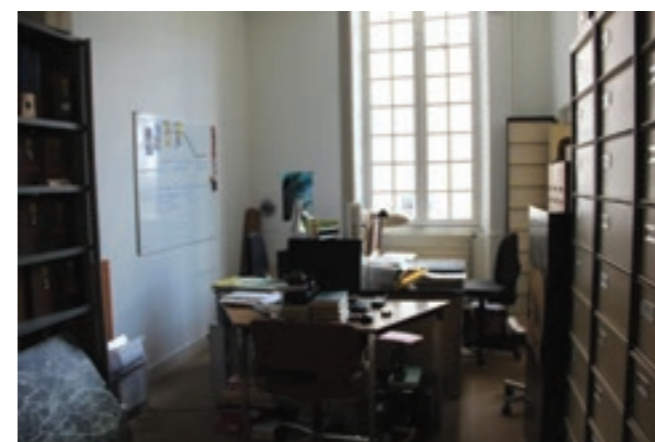
La vie du Musée

- Travaux

Le 17 juin les salles d'archéologie du rez-de-chaussée étaient inaugurées avec leur nouvelle présentation. L'occasion de nommer l'une des salles « Georges STEINBACH », en présence de la famille de l'archéologue. Dans un

deuxième temps, la salle des tapisseries a bénéficié d'un nouveau revêtement de sol moderne. Le bureau de la secrétaire a retrouvé son emplacement initial à l'entrée.

En septembre, le bureau du Docteur HACHET a été aménagé pour accueillir l'espace de travail de 2 agents.

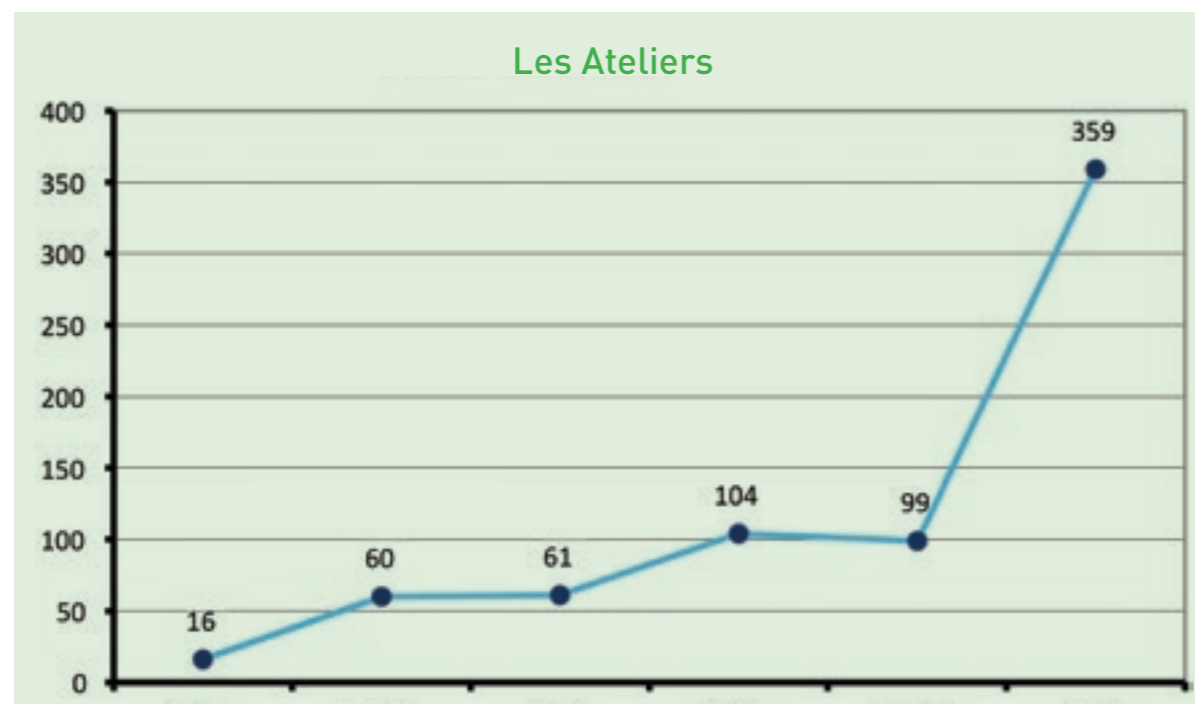
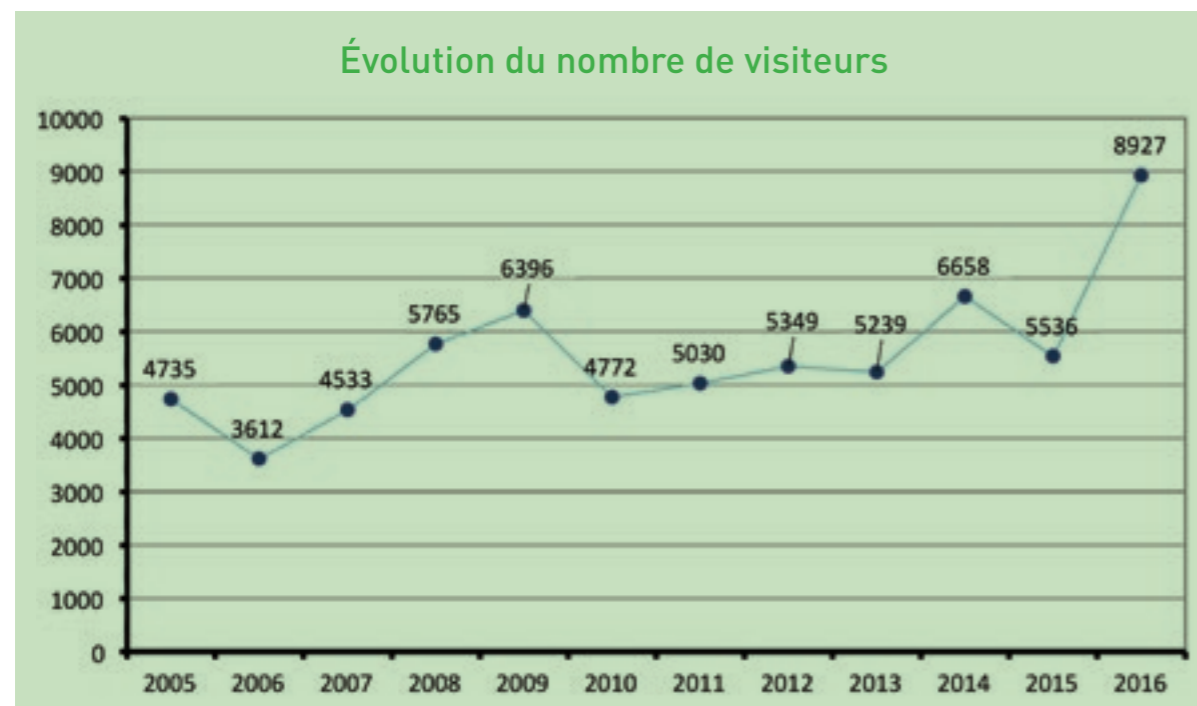


- L'accueil des stagiaires

15 stagiaires de différents niveaux d'études ont été accueillis (collégiens, étudiants en Histoire de l'Art...).

Le Musée d'Art & d'Histoire

- La fréquentation



Le Cinéma CITEA



Réalisations / Faits marquants

Le cinéma Citéa intervient activement tout au long de l'année :

- Participation au dispositif Ecoles au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, qui consiste à sensibiliser les jeunes à l'art cinématographique.

- Diffusion de spectacles vivants et de grands événements culturels en direct par satellite. Retransmissions de concerts (Mika, Johnny Halliday, Eddy Mitchel, Les Fréro Delavega, Les Rolling Stones, La légende du Roi Arthur, Les princesses Disney, Kids United), de pièces de théâtres (Roméo et Juliette), d'opéras (En direct de Londres et d'Italie), de ballets (En direct de Londres et Milan)

- Accueil de conférences, de formation (Villes et villages fleuris) et de débats (« Violences conjugales »).

- Diffusion de petits concerts (concerts tchèques...), de pièces de théâtre (« Les renc'arts ») ou Soirée Ciné / Théâtre du Lycée JB Vatelot, Option Cinéma et Audiovisuel.

- Participation aux journées du patrimoine : visite des coulisses et de la cabine de projection.

- Organisation de séances supplémentaires sur demande des établissements scolaires pour des films grand public.

Doté d'un matériel de projection numérique, assorti d'un système adapté aux malentendants ainsi que d'une parabole permettant la diffusion d'évènements en direct par satellite, le Citéa offre aux Toulousains 235 places assises.

Cet établissement est modulable et comporte une scène pouvant accueillir de petits concerts et pièces de théâtre ainsi qu'une sonorisation. A l'étage, il dispose de 3 loges et d'une cuisine équipée.

Missions

Le Citéa détermine et négocie les films qui seront diffusés au public. Cette négociation est réalisée avec les sociétés de distribution de films, selon un principe d'offre et de demande, dans un cadre réglementé. L'exploitant ne peut pas diffuser un film dans son cinéma s'il n'a pas l'accord du distributeur

concerné.

Pour bénéficier d'un meilleur rapport de force et diffuser plus rapidement les films, la Ville adhère à l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma) qui négocie pour plusieurs centaines de salles.

Le Citéa propose une programmation répartie sur 19 séances hebdomadaires (3 par jour, 4 le dimanche, fermé le mardi) et propose 6 films minimum (films français, en version originale sous-titrée, films d'animation...).

La Ville est affiliée au RAD (Réseau Alternatif de Diffusion), animé par l'Agence du court métrage pour associer aux projections de longs métrages des films courts en avant séance.

Le Citéa participe à l'ensemble des opérations nationales de promotion organisées par la Fédération Nationale des Cinémas Français, à savoir le Printemps du Cinéma et la Fête du Cinéma, avec des séances au tarif unique de 4€.

Le Cinéma CITEA

Chiffres-clés

L'équipe du cinéma est composée de 4 agents. Le budget 2016 du Citéa s'élève à :

- Fonctionnement :
Dépenses 75 188,43 €
Recettes 114 183,70 €
- Investissement :
Dépenses 11 140,88 €
Recettes 21 864,00 €

La recette de la vente des billets contribue en partie au financement de l'industrie du cinéma à travers la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) sur le prix des places de cinéma. Cette taxe, collectée par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), est reversée au soutien financier de l'Etat aux industries cinématographiques. Elle permet ainsi de financer les activités de production, distribution et d'exploitation du cinéma.

Le CNC participe à hauteur de 90 % du montant HT des dépenses d'investissement réalisées par les exploitants de cinémas.

Les tarifs

- Plein : 6,50 €
- Réduit : 5,50 €
- 14 ans : 4,00 €
- Action Ciné : 3,50 €
- Pass Famille : 3,50 €

- Carnet abonnement 10 entrées :
- 16 ans : 35 €
- Adultes : 50 €
- Comité Entreprise : 37,50 €
- Pass Famille : 35 €

- Abonnement illimité 30 jours :
15 €

Evolution de la fréquentation du Citéa par tarifs

	Tarifs	2012	2013	2014	2015	2016
Abonné adulte	4,50 €	1 878				
	5,00 €	3 315	4 166	3 913	3 520	3 750
Abonné CE	3,75 €	148	905	1 172	1 058	1 190
Abonné enfant	3,50 €	1 044	1 204	787	430	436
Abonné illimité (1/10/2014)	5,00 €			434	2 011	2 550
Abonné Pass Famille	3,50 €			325	412	535
Plein	5,50 €	1 373				
	6,50 €	1 954	2 821	3 452	2 546	2 571
Réduit	4,50 €	2 208				
	5,50 €	3 047	3 995	2 929	2 552	2 986
- 14 ans	4,00 €			1 791	1 058	1 720
Action ciné	3,50 €	744	2 362	1 722	2 033	3 392
Pass jeune	3,50 €	58	76			
Pass Famille	3,50 €		234	1 559	1 684	2 867
Gratuit		267	263	257	194	180
Evènements spéciaux	10,00 €			57		
	7,00 €					86
	8,00 €			123		191
	4,00 €					74
Ciné cool	4,00 €	349				
	4,00 €		386	172	158	165
Fête du cinéma	3,50 €	19	446	267		
	4,00 €				29	219
Sous total		16 404	16 858	18 960	17 759	22 838
Ecoles, collèges, lycées		2,50	7 336	5 175	6 986	7 587
TOTAL		23 740	22 033	25 946	25 346	31 057

Carnet abonnement 10 entrées

Carnet - 16 ans	35 €	129	127	78	75	64
Carnet adultes	45 €	241				
	50 €	291	440	411	364	415
Carnet comité entreprise	37,50 €	52	125	143	116	129
Carnet pass famille	35 €		3	46	51	66
Abonnement de 30 jours A partir du 01/10/2014	15 €			62	220	314

Répartition du nombre d'entrées

NOMBRE DE FILMS	
Français	155
Américains	107
Autres	62
Total	324
Répartition	
Grand public	262
Jeune public	62
Total	324
FREQUENTATION	
Français	12.660
Américains	8.233
Autres	1.945
Total	22.838
Répartition	
Grand Public	16.977
Scolaires	8.207
Jeune public	5.176
Opéra, ballet, concerts, théâtre	697
Total	31.057
MOYENNE/FILM	
	71

Fréquentation par événements spéciaux

	Nb entrées
Ballets (3)	86
Opéras (7)	52
Concerts (8)	405
Expositions (4)	154
TOTAL	697

Fréquentation des dispositifs Ecoles au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma

	Nb élèves
Ecole au cinéma	5 456
- 10 écoles toulouises et 13 écoles extérieures à Toul	
- Petite et grande section maternelle, CP, CE1, CE2	
- 37 séances, 7 films	
Collège au cinéma	2 306
- Collèges Valcourt, Croix Metz, Rigny et Gruber de Colombey les Belles	
- 11 séances, 6 films	
Lycéens et apprentis au cinéma	445
Lycées Majorelle, Vatelot et LPR	
- 9 séances, 3 films	

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE /

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/



Placée sous l'autorité d'un Directeur Général Adjoint, cette Direction se compose de 3 services :

- Education
- Sports
- Logistique

Un agent chargé de la Politique de la Ville et de la coordination des dispositifs Enfance/ Jeunesse relève également de cette Direction.

Le budget 2016 de la Direction se décompose ainsi :

- Fonctionnement :
Dépenses 785 420,00 €
Recettes 467 707,99 €
- Investissement :
Dépenses 25 588,98 €

Le Service Éducation



- L'accueil périscolaire du soir, de 16h30 à 18h45 (8 pôles)
- La vente de tickets pour la restauration et la garderie
- Les pré-inscriptions scolaires
- Les dérogations scolaires
- L'élaboration du programme des NAP

Réalisations / faits marquants

En 2016 a eu lieu la création d'une liaison chaude à l'école maternelle Régina.

Chiffres-clés 2016

- **1 786 enfants scolarisés dont :**
 - 1 384 en écoles publiques
 - 402 en écoles privées
- **1960 repas hebdomadaires**
- **Fréquentation des NAP : 900 enfants / semaine**

Missions

Ce service, constitué de 61 agents et 18 vacataires, met en œuvre la politique éducative communale. Ces agents interviennent dans plusieurs secteurs :

- Secteur technique : entretien des bâtiments publics et scolaires, déménagement de classes et montage de mobilier, petits travaux divers
- Secteur restauration : réception des repas, conditionnement, distribution
- Secteur périscolaire : organisation des NAP
- Secteur administratif et financier : relations avec le

monde éducatif, mise en place de la politique scolaire de la collectivité, élaboration des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), élaboration du budget des 3 entités de la direction, suivi budgétaire...

Le service Education intervient en direction des 7 écoles maternelles et 6 écoles primaires de la Ville. A ce titre, il gère :

- L'accueil périscolaire du matin, de 7h30 à 8h30 (7 pôles)
- Le service de restauration dès la maternelle (9 pôles)
- Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de 15h30 à 16h30 (13 pôles)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/

Le Service des Sports



novembre 2016 a été l'occasion d'organiser une belle fête du sport rassemblant tous les horizons autour du football.

- Mise en place de 3 parcours d'orientation à destination des scolaires sur les secteurs : Promenade Saint Evre, Porte de Metz et Port de France
- Rénovation du gymnase Guynemer : mise en peinture réalisée en régie et suivi de la réalisation d'un nouveau revêtement de sol
- Réorganisation du temps de travail des ETAPS/OTAPS pour adapter leurs missions à leur cadre d'emplois et proposer de nouveaux services au public en terme d'animation sportive

Missions

Le service des sports met en œuvre la politique sportive municipale avec une équipe de 22 agents répartis en différents secteurs :

- Secteur technique: entretien, gardiennage, suivi technique des infrastructures sportives, aide logistique à l'organisation d'événements sportifs municipaux et associatifs
- Secteur animation sportive : les ETAPS / OTAPS assurent l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les écoles primaires et maternelles de la Ville et apportent leur concours aux associations
- Secteur administratif : suivi financier des subventions versées aux associations sportives, relation avec le secteur associatif, planning de travail des ETAPS/OTAPS, plannings d'occupation des équipements sportifs,

organisation et mise en place d'événements sportifs municipaux (Trophées des sports, Forum des associations), aide aux associations dans la réalisation de manifestations (10 km de Toul, Cora Rose, Gala de boxe, Bike and Run...).

Ce service assure également :

- L'accueil du public
- L'orientation du public vers les associations sportives
- La gestion du patrimoine sportif municipal

Réalisations / faits marquants

- Suivi de la réalisation d'une nouvelle pelouse synthétique et d'un éclairage normalisé pour le stade Pont Bernon et réalisation de travaux annexes : mise en peinture du mur et réfection des vestiaires. L'inauguration de cette infrastructure rénovée en

Chiffres-clés 2016

- **140 h hebdomadaires de mise à disposition du personnel municipal pour les établissements scolaires, dans les gymnases ou les écoles (7 ETAPS/OTAPS - 13 établissements scolaires)**
- **550 h hebdomadaires de mise à disposition des infrastructures sportives au bénéfice des associations**

Le Service Logistique



Le service logistique, composé de 11 agents, est le service polyvalent par excellence. Il intervient au titre de nombreuses manifestations et à divers stades: préparation des événements, présence lors du déroulement et enfin démontage des installations à l'issue des manifestations.

Missions

Les missions de ce service sont étendues. Elles regroupent :

- L'appui technique et l'expertise lors de la préparation des manifestations
- Le montage, démontage du matériel pour les manifestations de la Ville
- Les permanences lors

de ces manifestations pour s'assurer, sur le plan technique, de leur bon déroulement

- La gestion du matériel logistique et du parc électrique utilisé lors des manifestations : suivi des mises à disposition, entretien et renouvellement, vérification de la sécurité et du respect des normes pour les installations électriques
- La gestion technique et logistique de la Salle de l'Arsenal : mise en place des manifestations, présence lors des événements, entretien courant du bâtiment, éclairage et sonorisation scénique, catering, préparation des loges...
- La mise en éclairage :
 - Mise en valeur du patrimoine et des bâtiments par la lumière de façon ponctuelle et permanente

- Mise en place des éclairages pour les manifestations (Halloween au Musée, cloîtres, manifestations à la salle de l'Arsenal telles que les Trophées des Sports ou les cérémonies)

- La sonorisation des manifestations
- La gestion des pavoisements de la Ville
- La gestion des réceptions d'honneur : achats, mises en place, services, gestion de la verrerie (mises à disposition, nettoyage...)
- La présence lors des cérémonies patriotiques : sonorisation, pavoisement, service, réception d'honneur

Réalisations / faits marquants

- Inauguration du Grand Orgue de la Cathédrale (11 juin) : aide à l'organisation logistique en lien avec les intervenants, service lors de la réception d'honneur et du buffet officiel
- Mise en place de l'éclairage pour la soirée Halloween au Musée (31 octobre) : 4 jours de préparation
- Mise en scène, éclairage, sonorisation pour les Trophées des Sports, la Cérémonie de remise des Labels des Villes et Villages Fleuris, la Quinzaine Culturelle Tchèque
- Réceptions d'honneur de grande importance : baptême de la rose « Toul », 14 juillet, vœux aux agents et aux institutions, retour à Toul de Pierre Houin, ...

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, SPORT & LOGISTIQUE/

Le Service Politique de la Ville



Un agent a en charge la Politique de la Ville ainsi que la coordination des dispositifs Enfance/Jeunesse.

POLITIQUE DE LA VILLE

Missions

Au titre de la Politique de la Ville, l'agent a pour missions de :

- Veiller à l'information des partenaires et des porteurs de projets,
- Apporter un soutien technique aux porteurs pour le suivi de leur projet,
- Instruire l'ensemble des dossiers de demande de subvention,
- Organiser les réunions du comité technique et du comité de pilotage.

Réalisations / faits marquants

- Signature de la convention d'abattement de la TFPB (Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie) pour les logements situés sur

le périmètre du QPV (Quartier Politique de la Ville)

- Mise en place du Conseil Citoyen du quartier Croix de Metz. Prévu par la loi du 24 février 2014, le conseil citoyen a vu le jour en 2016 sur le quartier de la Croix de Metz. Il s'agit d'un nouvel organe consultatif qui offre un espace de parole et d'échanges autour de la vie du quartier à tous les habitants, usagers et acteurs professionnels volontaires, représentatifs de la diversité du quartier. Le conseil citoyen a vocation à devenir un interlocuteur incontournable auprès des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne le quartier. Grâce à une connaissance fine de la réalité du quartier, il émet des avis sur les projets d'aménagement et d'animation. Il peut également être force de proposition et soumettre des actions à mener sur le quartier.

Exemples des premières réalisations: Organisation de plusieurs marches exploratoires en vue d'améliorer la sécurité sur le quartier notamment concernant les indications de voirie.

- Accord pour l'obtention d'un poste d'adulte relais pour la collectivité (convention de 3 ans).

Chiffres-clés 2016

- 20 dossiers déposés
- 19 dossiers acceptés
- Financement de 2 nouveaux porteurs
- 6 nouvelles actions

La dotation globale de l'État allouée au Contrat de Ville de Toul, au titre de la programmation 2016, s'élevait à 69 600 €. Ces crédits ont permis de soutenir actions et dispositifs mis en œuvre par la commune de Toul et les associations du territoire.

Récapitulatif 2016 des subventions accordées à la Ville au titre de la politique de la Ville :

ANNEE 2016				
	Projets		montants demandés	Montants accordés
TOUL	Chef de projet 2016	AR	4 000,00 €	4 000,00 €
TOUL	Café itinérant	AN	3 000,00 €	1 500,00 €
TOUL	Changer d'air	AR	3 000,00 €	1 500,00 €
TOUL	Passeurs d'images	AR	2 500,00 €	1 500,00 €
TOUL	Projets participatifs	AR	5 000,00 €	3 000,00 €
TOUL	Formation accompagnement du conseil citoyen	AN	500,00 €	0,00 €
TOUL	Réalisation d'un programme de 3 projets culturels et artistiques à Toul en 2016 sur le thème du Street art	AN	7 500,00 €	4 000,00 €
CCAS TOUL	Atelier Santé Ville	AN	8 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL			33 500,00 €	21 500,00 €
Pourcentages accordés par rapport aux montants demandés :				64,18%

Le Service Politique de la Ville



COORDINATION DES DISPOSITIFS ENFANCE/ JEUNESSE

Missions

- Assurer la cohérence des actions enfance jeunesse mises en place sur le territoire.
- Piloter le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en lien avec la CAF 54
- Coordonner le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Réalizations / faits marquants

- Réalisation de différentes enquêtes de satisfaction en mars et juin 2016 auprès des familles et des encadrants, concernant la restauration scolaire, le périscolaire et les NAP. L'analyse des enquêtes a donné lieu à des ajustements (réalisés en 2016 ou réflexion lancée en 2016) :

Besoin d'harmoniser les procédures et les pratiques

professionnelles : Règles et sanctions, contacts et coordonnées en cas d'urgence, consignes concernant les prises de médicaments

Besoin d'apporter des réponses en termes de :

- Gestion des enfants en situation de handicap,
- Besoin de matériel,
- Nombre d'enfants dans les groupes,
- Adaptation de certains lieux,
- Sécurisation de certains trajets.

- Lancement de l'évaluation du dispositif PEDT à compter de septembre 2016. Cette évaluation est obligatoire au bout de 3 années de mise en place du dispositif et s'appuie notamment sur les évaluations et enquêtes annuelles.

- Mise en place et signature d'un avenant au CEJ dans le cadre de la création d'un ACM ado (Accueil Collectif de Mineurs) au centre socio-culturel.

Chiffres-clés 2016

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse :

- Environ 105 000 € perçus par la Commune au titre de diverses actions : formation BAFA, ALSH extrascolaire, chantiers séjours, poste de coordination
- Environ 76 300 € perçus par le CCAS au titre de la Ludothèque, des multi-accueils et du RAM

Le CEJ a permis à la commune de percevoir la somme d'environ 105 000€ au titre des actions suivantes: Formation BAFA; accueils de loisirs; chantiers séjours; poste de coordination et, au CCAS, la somme d'environ 76 300€ correspondant à la ludothèque, les multi-accueil et le RAM.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

/



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. (Article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Etablissement Public Administratif, le CCAS est doté d'un organe délibérant propre, le Conseil d'Administration, ainsi que d'un budget propre.

Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres et d'un président, qui est le maire de droit.

Président :

Alde Harmand

8 membres issus du conseil municipal :

- Lucette Lalevée : élue Vice-Présidente par le CA
- Lydie Le Piouff
- Catherine Bretenoux
- Marie Viot
- Marie Gueguen
- Patrick Lucot
- Stéphanie Lagarde
- Etienne Mangeot

8 membres issus de la société civile avec la représentation de quatre catégories d'associations :

- André Rousseau, Club des Seniors de la Ville de Toul représentant les associations de personnes âgées et de retraité

- Jean Michel Lelièvre, Association des Paralysés de France, représentant les associations de personnes handicapées

- Jean Pierre Geny, Secours Catholique, représentant les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

- Michel Jorrot, ADMR Toulais Nord, représentant les associations familiales, proposé par l'UDAF

- Paulette Pogu, UNAFAM

- Pierre Bouchot, AEIM

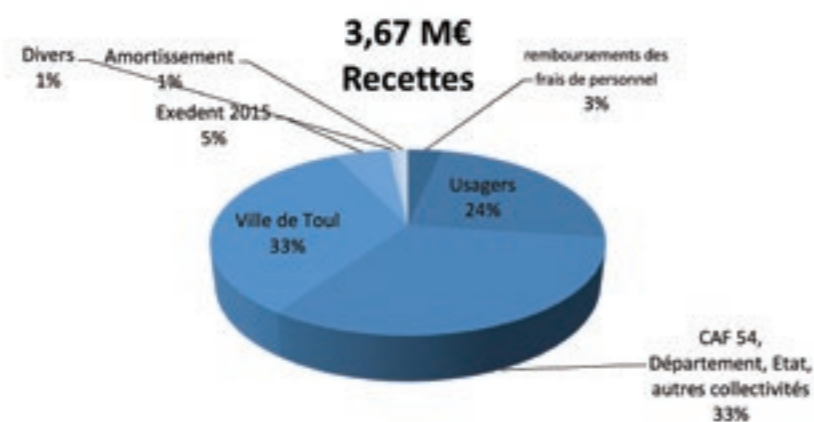
- Pierre Verdeau, Habitat et Humanisme

- Bahar Demirbas, infirmière

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois pour 32 délibérations. En voici quelques actes majeurs :

- L'adoption des axes stratégiques issus de l'analyse des besoins sociaux 2015
- L'extension du RAMPE La Ronde Toulaise au territoire de la communauté de communes Hazelle en Haye
- Le déploiement des couches lavables à la MPE la Louvière
- L'adoption d'un projet de service pour la Ludothèque et la mise en place d'ouvertures le samedi
- Signature de la convention de partenariat avec ACTIOM pour l'accès à une couverture santé complémentaire

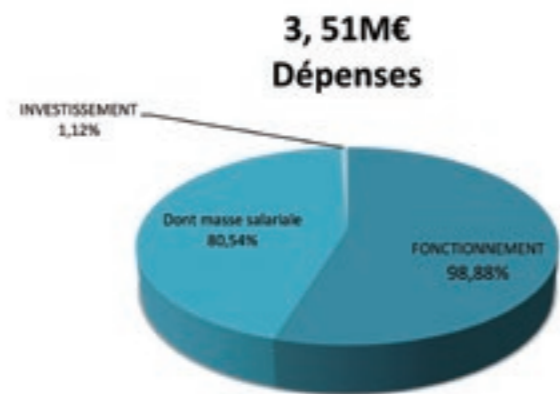
Le budget



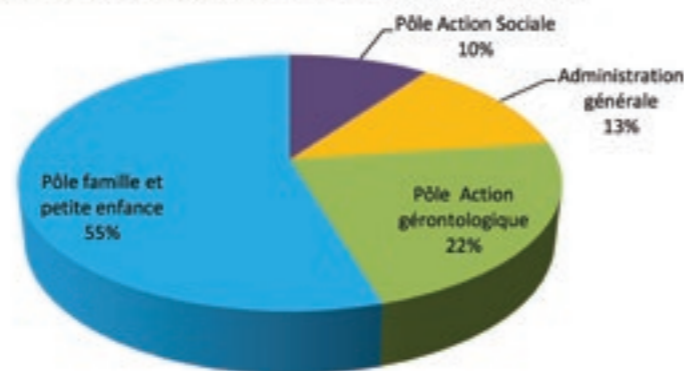
La subvention versée par la Ville représente 33% du total des recettes de fonctionnement perçues par le CCAS.

Les autres financeurs publics (CAF, Etat, Département, autres collectivités) représentent également 33%.

Les usagers représentent la troisième source de financement des activités du CCAS grâce aux activités tarifées.



Répartition des dépenses de fonctionnement



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Les dépenses de fonctionnement représentent près de 99% du budget avec une masse salariale pesant à hauteur de 80%.

La part prépondérante des dépenses concerne le pôle famille et petite enfance en raison de la masse salariale nécessaire à l'encadrement des enfants accueillis au sein des établissements.

Les efforts d'investissement sont ciblés sur le renouvellement du mobilier et matériel des différents services.

Les dépenses liées à l'administration générale couvrent les frais dits de siège (direction, assurance, etc...).

La dématérialisation des pièces comptables, pièces justificatives et documents budgétaires

Impulsée en 2014 par l'adoption du protocole d'Echange Standard Version 2, la dématérialisation totale de la chaîne comptable et financière a été effective en novembre. Elle vise à réduire l'émission de documents « papier » et permet de transmettre par voie dématérialisée l'ensemble des documents vers le Comptable Public.

La signature électronique a également été mise en place.

Les moyens humains

Au 31 décembre 2016, le CCAS comptait 66 emplois permanents organisés autour de 4 pôles d'activités :

- Pôle administratif : 5 agents
- Pôle Famille et Petite enfance : 40 agents
- Pôle Action Sociale : 5 agents
- Pôle Actions Gériatriques : 9 agents

Le Pôle Famille & Petite Enfance



→ Favoriser le bien être des jeunes enfants

→ Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle

→ Soutenir la parentalité

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Ces établissements répondent aux différents besoins des parents, selon le projet pédagogique de l'établissement et en conformité avec le projet éducatif local et sa charte éducative.

Ces structures sont des lieux de rencontres, de découvertes, d'échanges, de jeux et

d'expérimentations. Elles concourent à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicaps ou atteints d'une maladie chronique.

Le CCAS gère deux EAJE multi-accueil. La Maison de l'Enfance Roger Rolin située sur la Ville Haute et la Maison de la Petite Enfance La Louvière sur la Ville Basse. Chacune avec une capacité de 55 places soit 110 places.

Elles accueillent des enfants jusqu'à 4 ans de manière régulière et occasionnelle ainsi que les enfants de 4 à 6 ans de façon occasionnelle.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Les structures sont fermées 4 semaines en été, 1 semaine pendant les vacances d'hiver en alternance.

Dans chacun des établissements, l'accueil s'organise dans 4 sections selon le développement psychomoteur et affectif des enfants.

Un des particularités de ces établissements est de proposer des repas adaptés préparés sur place par des cuisinières.

Développement Durable

L'année 2016 est l'année de la mise en application de pratiques plus respectueuses de l'environnement :

- Les couches lavables :
 - A la MPE la Louvière, après une phase test réalisée sur 10 enfants, l'ensemble de la section bébé est aujourd'hui au contact de matières nobles. Bou'de Nature, partenaire et fournisseur, accompagne les équipes dans la réalisation de ce projet.
 - A la ME Roger Rolin, une phase test a débuté en septembre 2016 auprès de 11 familles des sections bébés / petits pour 3 mois.



- Les circuits courts

Les établissements ont développé l'approvisionnement en circuit court des cuisines à compter d'août. Les cuisines se sont approvisionnées prioritairement chez O'Maribelle, producteur à Ochey, pour les produits disponibles chez ce fournisseur. Cela représente l'achat de 443kg de légumes, 301kg de fruits, 64kg de viande et charcuterie, 428 œufs et 1 kg de fromage produits sur le toulousain.



- Les produits d'entretien

En 2016, utilisation exclusive de produits naturels pour le nettoyage des vitres, carrelages muraux de la cuisine et le dégraisage des couches. Une réflexion est en cours pour étendre leur utilisation.

Chiffres-clés 2016

- 256 enfants accueillis
- 213 181 heures facturées



Le Relais d'Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) La Ronde Toulouise

Le RAMPE la Ronde Toulouise assure une mission d'information tant en direction des familles que des professionnelles de la petite enfance et propose un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Le RAMPE contribue à la professionnalisation des assistants maternels, à travers des formations et temps d'animations en direction des professionnels, des enfants et des parents. Depuis 2012, des communes du Toulousain adhèrent régulièrement au RAMPE (Ecrouves, Foug, Lucey, Lagney, Pierre la Treiche, Pagny Derrière Barine, Chaudeney sur Moselle, Choloy Menillot Charmes la Côte, Domgermain, Villey le Sec).

Le 1^{er} juillet 2016, c'est la Communauté de Communes d'Hazelle en Haye qui a conventionné portant ainsi à 319 le nombre d'assistantes maternelles agréées bénéficiant du service. Cela a permis de renforcer les accueils sur rendez-vous et les permanences téléphoniques et de mettre en place une 3^{ème} matinée d'éveil.

Chiffres-clés 2016

- 231 rendez-vous
- 421 entretiens téléphoniques
- 1 029 actions d'informations de 1^{er} niveau
- Sur 80 propositions d'emplois, 69 ont abouti
- 116 matinées collectives d'éveil

Le Pôle Famille & Petite Enfance



La Ludothèque

Coffre à jouets fixe ou ambulant qui donne à jouer permettant des rencontres, des découvertes, des rêveries, des partages...

2 sites : La Louvière et Les Acacias, 4 axes de travail :

- Lieu d'accueil, de socialisation, de lien social
- Lieu de promotion de l'activité ludique
- Lieu d'animation
- Lieu de développement de compétences

Parallèlement aux horaires d'ouverture au public, la ludothèque propose des rencontres et des animations avec plusieurs partenaires. Voici quelques projets phares :

- IME George Finance / Ecole maternelle St Evre / Résidence Crosmarie : rencontres à l'école en vue de créer une histoire animée, la mettre en scène et de la présenter aux résidents de Crosmarie
- Projet Escapade : LUDO / IME / MP FORESTIER / CNAM : Création, fabrication et

animation d'un grand jeu sur le thème de l'alimentation et l'activité physique. Animation qui sera filmée et mise en ligne sur une plateforme internet nationale de l'AEIM afin de rendre les actions accessibles à l'ensemble des professionnels et intervenants auprès de ce public.

- Animations ludo-artistiques (art plastique / musique / théâtre / jeux) pour les écoles
- Animations jeux pour les résidences autonomie et les EPHAD
- Soirée Jeux « Années folles »

Chiffres-clés 2016

- 1 349 heures d'ouverture au public
- 159 familles adhérentes
- 4 510 passages à la Louvière et 298 aux Acacias
- 2 697 passages dans le cadre d'accueil de groupes, écoles, IME, résidences...

Actions transversales

Différentes actions sont communes au pôle famille et petite enfance, à savoir :

- Atelier musical : Les enfants de 2 à 3 ans sont initiés à la musique une fois par mois depuis septembre 2016 grâce à une intervenante de la MJC. Cet atelier leur a permis d'entrer en relation avec la musique de façon sensorielle, émotionnelle et affective.
- Baby-gym: Les enfants sont encadrés par une professionnelle qualifiée de l'Espérance Gymnastique Toul qui propose des parcours psychomoteurs aussi variés que ludiques pour le plaisir des petits et des grands.
- Arts Plastiques : Il est proposé aux enfants une première sensibilisation et initiation à l'art contemporain, par une plasticienne qui les familiarise à diverses techniques.



- Chasse à l'œuf : 4^{ème} édition en 2016 d'un moment convivial permettant de faire connaître l'offre de service municipale petite enfance aux habitants

du Toulinois. La participation des professionnelles du pôle y est importante et un retour très positif est fait chaque année.



- Salon du livre et de la petite enfance : Cette journée s'est déroulée le 8 Octobre 2016, en partenariat avec la médiathèque. 691 personnes ont été accueillies. Le personnel de la structure s'est impliqué par la mise en place de spectacles, ateliers, notamment au travers du livre et de ses bienfaits.

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Ce dispositif s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans résidant en quartier prioritaire de la ville (défini par la loi n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville) et ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et/ou culturel favorable à la réussite scolaire et éducative.

Le parcours, qui ne doit pas excéder 18 mois, est individualisé avec l'appui de la famille et des différents intervenants professionnels (Education Nationale, personnel paramédical, personnel socio-éducatif) visant à l'épanouissement de l'enfant. Les problématiques rencontrées par l'enfant et la famille sont très variées : problèmes de comportements et troubles psychoaffectifs, problèmes familiaux et difficultés éducatives, difficultés d'apprentissage, enfants primo-arrivants ne maîtrisant pas ou peu la langue, problèmes de santé.

Chiffres-clés 2016

- 24 sorties, 29 entrées
- 66 enfants accueillis dont :
 - 34 enfants ou adolescents en soutien scolaire individualisé
 - 23 enfants en activité d'ouverture culturelle
 - 20 enfants en accompagnement aux soins médicaux

Le Pôle Action Sociale



→ Répondre aux difficultés économiques et sociales des toulousains

→ Améliorer l'accès aux droits

→ Favoriser l'insertion des personnes fragilisées

Secours d'urgence : les chèques d'accompagnement personnalisé

420 demandes (+7% par rapport à 2015) dont 352 accordées.

Ces secours permettent d'accompagner des personnes dans le cadre d'une situation financière difficile afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins alimentaires et d'hygiène.

Aides Sociales Facultatives

71 demandes d'aide financière ont été étudiées par la Commission permanente.

52 demandes ont été accordées. Ces demandes concernent en majorité le logement (loyer, fourniture d'énergie et équipement).

Aides des autres organismes

En complément des aides alimentaires et financières du CCAS, le Pôle Action Sociale a constitué 52 dossiers de demandes auprès d'autres organismes afin d'aider les familles.

RSA et Insertion

- Accompagnement individuel :

Par convention avec le CD54, 195 bénéficiaires du RSA ont été suivis dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel représentant 264 contrats d'insertion et d'orientation. 35% de + de 50 ans

84% ont un niveau inférieur au bac.

28% sont réellement mobiles (avec permis et véhicule).

25% présents dans le dispositif depuis plus de 10 ans.

- Groupe de régulation :

Par convention avec le CD54, 112 bénéficiaires du RSA orientés à Pôle Emploi et n'étant pas reçus par un conseiller Pôle Emploi depuis plus de 12 mois ont été rencontrés afin de vérifier s'ils relevaient toujours d'un parcours emploi. Presque 30% de ces bénéficiaires ont été réorientés vers un autre référent unique (CCAS, MDS, AGAFAB etc.) car leur situation ne relevait plus d'un parcours emploi.

- 1^{er} accueil pour les demandes de RSA et de prime d'activité :

116 instructions de demandes de RSA et/ou de Prime d'activité.

Cette activité a été multipliée par 3 suite à la mise en place de la prime d'activité.

Accueil ponctuel et régulier

229 aides aux démarches administratives et à la constitution de dossiers. 63 demandes ponctuelles.

25 accueils réguliers (gestion budgétaire, dossier de surendettement...).

Domiciliation

62 personnes ont été domiciliées au CCAS de Toul permettant aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Aide sociale légale

29 dossiers instruits (aides à l'hébergement PA/PH versées par le CD)

Cartes de résident et regroupement familial

12 dossiers ont été instruits pour permettre au Maire de donner son avis sur la délivrance d'un titre de séjour à des personnes étrangères résidant à Toul.

Les actions collectives

Le Pôle Action Sociale propose des actions collectives en lien avec le centre socio-culturel afin de faire connaître ce lieu au public rencontré mais également pour créer du lien social et rompre l'isolement :

- Visite de l'exposition Imaginarium, 8 personnes
- Visite du site de Sion, 15 personnes
- Information sur les arnaques téléphoniques, 12 personnes
- Défi Famille à Energie Positive, 10 personnes

Les rencontres partenariales

Au cours de l'année 2016, 7 structures du Toulousain ont été rencontrées afin d'échanger sur les missions et réfléchir aux moyens de travailler ensemble.

Vers un projet Alimentaire Territorial

En novembre, le Pays Terres de Lorraine a impulsé une démarche visant à mettre en place un programme Alimentaire Territorial

« pour produire autrement et consommer mieux » à travers un colloque dont un des ateliers était Citoyenneté : les plus pauvres, acteurs de leur alimentation.

Cela a abouti à une recherche action « se nourrir lorsqu'on est pauvre » animée par ATD Quart Monde dont l'objectif est de rendre les personnes actrices de leur alimentation.

Le Réseau Toulousain de lutte contre les violences faites aux femmes

Le réseau existe depuis 2006 et compte une trentaine de structures. Il participe à travers des groupes de travail thématiques à une coordination toujours plus efficace entre les partenaires et à proposer des actions adaptées à la diversité des problématiques rencontrées dans l'accompagnement des situations de violences conjugales.

Le réseau est co-animé par le CIDFF de Nancy et le CCAS de Toul.

- 4 réunions plénières ont eu lieu en 2016.
- 10 réunions en sous-groupe ont été organisées en 2016 (travail sur la journée des droits des femmes, organisation de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, création/finalisation des fiches réflexes à destination des professionnels accueillant des victimes de violences).

- Mise à jour de la brochure du réseau et création d'un logo.



L'Atelier Santé Ville

Répondre aux objectifs stratégiques de la politique de la ville mise en œuvre au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

- Coordination du réseau :
 - Le groupe de travail « souffrances psychosociales » s'est réuni 3 fois. 14 structures partenaires invitées, 17 professionnels/bénévoles mobilisés.
 - Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) dont la thématique nationale était « Santé mentale et santé physique » : Danse assise et un temps convivial préparé en amont par des résidents de la maison Relais, des usagers du centre socioculturel et bénévoles du Comité toulousain de promotion santé. 50 participants.
 - Le groupe de travail « conduites addictives » s'est réuni 2 fois. 13 structures partenaires invitées, 10 professionnels/bénévoles mobilisés.

Le Pôle Action Sociale

Dans le cadre du Programme national de réduction du tabagisme, l'atelier santé ville a mis en place une action de communication et de prévention en fédérant un partenariat de proximité avec l'association ANPAA Lorraine, ambassadeur départemental du dispositif « Moi(s) sans Tabac », et le centre socioculturel porteur du projet Café Itinérant. L'action s'est déroulée sur le marché de la ville de Toul le 04/11/2016. Une trentaine de personnes ont été rencontrées, sensibilisées et informées.

- Mise en place d'actions de prévention et soutien technique aux partenaires porteurs d'un projet :

- Octobre Rose campagne d'information de lutte contre le cancer du sein. Cora Toul avec le soutien de la ville (parcours – sécurité) et de l'association nationale « La cancer du sein, parlons-en » (outils de communication) a organisé une course à pied réservée aux femmes dans la ville. Au total, 550 femmes participantes.

- Actions de prévention sur les AVC en collaboration avec le Pôle Gérontologique du CCAS de Toul, le service territorial PA/PH du Conseil Départemental, le service d'action sociale du groupe Humanis, l'association Brain Up., l'association AVC Lorraine, le Groupe Orchidée, l'association CAMEL, l'association Croix Rouge. Mise en place d'une conférence sur le site Malraux le 16/09/2016: 85 personnes présentes. 4 ateliers thématiques auxquels ont participé 30 personnes âgées.

- Projet d'action « Rythmes de l'enfant » en partenariat avec

le Réseau Parentalité de Toul, avec l'Education Nationale et le service d'accompagnement mutualiste Novamut.

Ma Commune Ma Santé

Depuis le 1^{er} octobre 2016, le CCAS a conventionné avec l'association ACTIOM afin de faire bénéficier les toulousains du dispositif « Ma Commune Ma Santé ».

Les objectifs prioritaires de ce dispositif sont de :

- Palier aux inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle,
- Permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé,
- Proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes,
- Diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (CMUC – ACS), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Pour cela, l'Association ACTIOM présente, par l'intermédiaire d'un de ses mandataires diffuseurs de proximité, des solutions auprès d'assureurs avec lesquels elle a souscrit des contrats collectifs et mutualisés à adhésion facultative.

Une permanence par mois a lieu au Centre de ressources.

Etats Généraux de la Santé (EGS)

Agissons ensemble pour la santé des citoyens du territoire Terres de Lorraine.

Portés depuis l'automne 2016 par le Pays Terres de Lorraine et l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en partenariat avec les Communautés de Communes et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la CARSAT, le Centre Hospitalier de Toul, le CPN, des représentants des professionnels de santé, les EGS visent à recueillir les préoccupations de santé repérées sur le territoire, mais également des propositions d'actions visant à améliorer l'état de santé des habitants ou à agir sur ses déterminants.

Ce travail participera ainsi à la définition d'un Contrat Local de Santé afin d'améliorer la santé et le bien-être des habitants du Toulousain.

Convention CPAM

En février, une convention sur les relations entre le CCAS et la CPAM a été signée. Elle s'inscrit dans l'accompagnement au recours aux droits en matière d'Assurance Maladie. Cela permet d'éviter les situations de rupture, de favoriser le recours aux droits et d'induire une meilleure compréhension des dispositions législatives.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Pôle Actions Gérontologiques



La ville de Toul s'engage dans une nouvelle politique du bien vieillir et du vivre ensemble en adaptant ses structures et ses services afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des seniors.

Cette politique doit permettre aux aînés de la ville de :

- Garder une véritable place dans la cité au contact des autres générations et dans le respect de la différence,
- Exercer librement leur choix de vie quotidienne et rester acteur de celle-ci,
- Déterminer leur mode de vie pour une vieillesse épanouie et heureuse.

Cela se traduit par la lutte contre la précarité

financière des seniors, des aménagements de l'espace public pour le rendre plus accessible à tous, la lutte contre l'isolement social et des actions de prévention visant à favoriser le bien-être et l'autonomie.

Pour ce faire, le pôle personnes âgées du CCAS a été réorganisé. Le 1^{er} janvier 2016, une directrice adjointe en charge de l'action gérontologique a été recrutée afin de mettre en œuvre cette nouvelle politique gérontologique.

Chiffres-clés 2016

- 102 résidents (14 nouveaux)
- 84 ans de moyenne d'âge
- 32 % des résidents ont un GIR (1) inférieur ou égale à 4
- Taux d'occupation : 98 %
- 10 038 repas servis
- 35 animations différentes proposées

Le Pôle Actions Gérontologiques

Les Résidences pour Personnes Agées

« La liberté chez soi en toute autonomie et en toute sécurité »

Installées dans différents quartiers de la ville, les 3 résidences (Picquot, Douzain et Crosmarie) comptent 102 appartements allant du F1 au F2 où le projet d'animation constitue le maillon essentiel du projet d'accueil.

Elles accueillent les personnes âgées retraitées dont l'autonomie est suffisante pour accomplir les gestes de la vie quotidienne.

Considérées comme un logement intermédiaire entre le domicile et l'établissement médicalisé, chaque résidence est pourvue d'un restaurant où les résidents peuvent partager un repas les midis et ainsi maintenir du lien social.

Les activités communes aux trois résidences forment un socle d'animations variées composé aussi bien de travaux manuels, d'activité physique, d'entretien de la mémoire, d'actions de prévention santé...

Chaque structure s'attache à développer des activités en lien avec le souhait des résidents.

La réorganisation du pôle

Conformément à la loi 2002-2 portant sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et à la loi ASV de 2015, la nouvelle Directrice a mené une réorganisation des trois résidences pour personnes âgées.

Suite à des départs en retraite, trois nouvelles responsables ont été recrutées avec des profils différents et complémentaires : une infirmière, une animatrice et une gestionnaire administrative et comptable.

Les responsables ont désormais des compétences transversales :

- Une responsable est chargée de la définition et de la mise en œuvre du projet d'animation des 3 résidences.
- Une responsable chargée des actions médico-sociales (prévention de la perte d'autonomie, gestion des entrées et des sorties).
- Une responsable chargée de la gestion administrative et financière.

Elles sont assistées par des agents chargés de l'entretien des locaux et de la restauration du midi (préparation des assiettes, service et accompagnement des résidents pendant le repas).

L'évaluation externe

L'évaluation externe effectuée en octobre (conformément à la loi 2002-2 sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale) sur les trois établissements a validé les changements effectués ainsi que les projets.

« De par le fonctionnement actuel et les évolutions à venir, les établissements seront en mesure de répondre aux enjeux de la résidence autonomie. »

La labellisation en résidence autonomie

La loi d'anticipation de la société au vieillissement (ASV) promeut notamment le renforcement des prestations de services des structures d'accueil et le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

Elle fixe un cahier des charges pour les Résidences Autonomie (prestations de service et actions prévention de la perte d'autonomie).

La dynamique de changement engagée dans les établissements a permis de répondre à une grande partie du cahier des charges de cette loi.

Les Résidences pour Personnes Agées ont été labellisées « résidence autonomie » par le Conseil Départemental en décembre 2016 et sont de ce fait éligibles au forfait autonomie pour toutes les animations et actions de prévention de la perte d'autonomie.

Le service "Avec Vous"

Ce service est une aide au transport accompagné. Il vise à sortir de l'isolement des personnes ayant des difficultés de déplacement en mettant à leur disposition, gratuitement, une aide à la mobilité.

En 2016, ce service compte 39 bénéficiaires dont 14 nouveaux. Ceux-ci ont en moyenne 83 ans et peuvent être accompagnés chez un(e) ami(e), à la banque, dans un magasin, au cimetière... Si cela est nécessaire l'accompagnement peut se faire jusqu'au guichet, dans la salle d'attente, à l'intérieur du magasin...

Ce service permet aux personnes âgées de conserver un certain degré d'autonomie, de maintenir du lien social et de retrouver le goût de sortir.

Il est doté d'un chauffeur-accompagnateur et d'un véhicule.

Pour répondre au mieux aux besoins et demandes de tous, le service a été optimisé par une meilleure connaissance de nos usagers, leurs envies et leur degré d'autonomie afin de constituer des groupes. Cela permet certes d'optimiser les trajets mais également de créer du lien et de l'entraide.

Mieux connaître les bénéficiaires nous permet également de mieux les informer sur les différentes activités et animations de la ville : programmation

de cinéma, médiathèque, musée, club des seniors, différentes animations...

Chiffres-clés 2016

- 28 % de bénéficiaires supplémentaires
- 428 trajets effectués
- 5 619 kms parcourus

Le service de portage de repas se transforme en aide financière

Le portage de repas à domicile est un service public à vocation sociale que le CCAS gère depuis 1994. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes porteuses d'un handicap.

Véritable service public social de proximité, le portage de repas à domicile offre une aide, un réel confort de vie et une présence rassurante.

L'Analyse des Besoins Sociaux initiée en 2015, révèle une montée importante de la précarité financière chez les seniors ainsi que le développement de l'offre de service « portage de repas à domicile » sur le territoire. Soucieux de répondre aux besoins des seniors, le CCAS choisit de ne plus vendre de coupon repas et de développer une « aide financière » grâce à un marché public multi-attributaires.

Ainsi, une aide financière allant de 3 à 5 €, en fonction des ressources, est attribuée aux seniors. Le bénéficiaire reçoit mensuellement une facture du prestataire, déduction faite de l'aide accordée par le CCAS.

Le nombre de bénéficiaires étant relativement faible, le service a été repensé. Après avoir fait le constat qu'il était difficile pour les usagers de ce service de se déplacer, le dossier a été modifié de manière à ce que celui-ci puisse être instruit par l'ensemble des partenaires. La diffusion de ce nouveau dossier a permis de re-communiquer sur l'aide financière.

Chiffres-clés 2016

- 46 toulois bénéficiaires de cette aide depuis sa création contre 39 auparavant
- Moyenne d'âge des bénéficiaires : 82 ans
- 5 650 repas livrés bénéficiant d'une aide

Le Pôle Actions Gérontologiques

- Atelier D-MARCHE : programme de valorisation de la marche quotidienne
- Atelier nutrition santé : 5 séances

Cette action s'est déroulée sur plus de 6 mois. Elle a eu énormément de succès. L'ensemble des ateliers a dû être doublé, voire triplé pour certains.

Actions en direction des séniors

Actions de Prévention : Une nouvelle démarche sur la ville

- Santé en mouvement avec AGGIR ARCCO

Parce que l'activité physique est bonne pour la santé et le moral, elle est, sur le long terme, l'un des facteurs qui contribue à prolonger l'autonomie des séniors.

Partant de ce constat, le CCAS a sollicité les régimes de retraite complémentaire AGGIR ARCCO afin de mettre en place sur la ville un dispositif visant à encourager les retraités à maintenir ou à reprendre une activité physique.

L'action débute par une conférence à l'issue de laquelle les personnes, en fonction de leur profil, sont redirigées sur différents ateliers :

- Atelier santé en mouvement : destiné aux personnes qui n'effectuent pas d'activité physique régulière – 7 séances
- Atelier équilibre : destiné aux personnes en perte d'autonomie – 12 séances

Chiffres-clés 2016

- 149 participants
- 64 participants aux ateliers d'activité physique adaptée
- 48 à l'atelier D-Marche
- 69 aux ateliers nutrition

- AVC : prévenir, c'est guérir avec le soutien d'Humanis

Le risque d'AVC augmente avec l'âge. Il est essentiel de comprendre cette maladie pour mieux en gérer les conséquences.

C'est pourquoi en partenariat avec Humanis, le CCAS a décidé de mettre en œuvre un programme de sensibilisation en deux étapes sur la thématique de l'AVC.

1. Une conférence avec un débat animé par un neurologue de l'Association Brain up et l'Association AVC Lorraine. A l'issue de cette conférence les échanges se sont poursuivis autour de stands animés par de

nombreux professionnels.
2. Un cycle de 4 ateliers d'approfondissement sur les thèmes suivants : l'alimentation, l'activité physique, le sommeil et une initiation aux premiers secours.

Chiffres-clés 2016

- 65 participants
- 8 ateliers

- Gym prévention santé



Compte tenu du succès de l'action «santé en mouvement», a été lancée en septembre, une nouvelle activité « Gym prévention santé » en partenariat avec l'association Siel Bleu.

Cette action est portée par le club des séniors.

- 2 groupes ont été constitués.

Cette action est financée au trois quart par des subventions de la CARSAT et de la conférence des financeurs.

Les séniors se retrouvent toutes les semaines à la salle Oury.

Chiffres-clés 2016

- 2 programmes de 40 séances
- 24 participants

Repas et Colis pour les Aînés



Chaque année, le CCAS de Toul offre un repas dansant aux toulousains de plus de 70 ans.

Les personnes de 60 à 69 ans de la ville ou des villages avoisinants peuvent également assister à ce repas dansant moyennant une participation financière de 25 euros.

Les séniors toulousains de plus de 70 ans ne pouvant pas participer au repas dansant se voient offrir un petit colis.

Le repas 2016 a eu lieu à la salle de l'Arsenal le 2 avril.

923 toulousains bénéficient de cette

action, soit un peu plus de la moitié des personnes de plus de 70 ans de la commune.

Chiffres-clés 2016

- 317 personnes présentes au repas dont 268 toulousains
- 674 colis ont été distribués
- Coût de l'action 20 250 €

Plan Canicule : Activation du niveau 3

Elaboré par les services de l'état depuis 2004, le plan canicule permet aux communes d'activer un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes porteuses de handicap.

Le CCAS assure la tenue d'un registre comportant les coordonnées des personnes vulnérables qui le souhaitent.

Le premier échelon du plan national canicule est automatiquement déclenché, le 1er juin de chaque année. En place jusqu'au 31 août, il consiste en une « veille saisonnière » et il enclenche le Système d'alerte canicule et santé (SACS), qui induit une évaluation systématique des risques météorologiques par Météo France et des risques

sanitaires par l'institut de veille sanitaire (InVS).

Dans le cadre de ce dispositif, le CCAS a mis en place

des actions spécifiques de prévention dans ses trois résidences pour personnes âgées et mène une communication importante en direction des populations fragilisées.

Le 25 août, le préfet de Meurthe et Moselle a déclenché le niveau 3 « alerte canicule » qui correspond au niveau de vigilance orange de Météo France. Une prise de contact personnalisée, des visites et le déclenchement si nécessaire des secours ont été assurés auprès de l'ensemble des personnes inscrites sur le registre par une équipe pluridisciplinaire compétente et chapeauté par notre responsable en charge des actions médico-sociales. Cette alerte a pris fin le 28 août.

Chiffres-clés 2016

- 99 toulousains inscrits sur le registre
- Près de 200 appels téléphoniques

Le Pôle Actions Gérontologiques

- Des moments pour maintenir sa forme, améliorer sa condition physique ou se détendre: danse de salon, danse country, chorale, jeux de société, cours d'informatique, marche ...

- Des moments de convivialité avec des repas à thème, des goûters, pique-niques, ...

- Des moments d'évasion avec des voyages, des sorties...

Club des Séniers : une association en pleine effervescence

En complément des actions menées par le CCAS, le club des séniers propose une palette d'animations, activités, séjours... riches, diversifiés et toujours en augmentation.

En 2016 elle a proposé une nouvelle activité de gym douce, a ouvert deux nouveaux groupes débutants pour la danse country et de salon et enfin a formé une chorale.

Le club des séniers de la ville est une association loi 1901 créée en 1974 dont les missions sont de lutter contre l'isolement, la perte d'autonomie des séniers et de les informer des différentes manifestations, services, animations organisés par la ville, le CCAS ou tout autre organisme portant sur des thèmes susceptibles de les intéresser.

Pour adhérer à l'association, il suffit d'être âgé de plus de 55 ans (pas de limite géographique) et de s'acquitter d'une cotisation de 12 € pour les Tulois et de 14 € pour les personnes d'autres villages.

Quotidiennement, le club propose :

Cette association est ouverte sur la ville grâce à de nombreux partenariats : MJC, ludothèque,

IME Georges Finance, l'association « le Flirotin », le centre socio-culturel...

Depuis toujours, la ville et le CCAS soutiennent le club des séniers en mettant notamment à disposition le foyer Marie-Paule Forestier ainsi que 2 agents.

Chiffres-clés 2016

- 206 adhérents dont 139 tulois
- 11 repas et 7 goûters en musique
- 3 séjours dont un de 12 jours
- 6 activités hebdomadaires
- Ouverture du club tous les après-midis

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Temps Forts 2016



Rénovation de salle de change des petits à Roger Rolin



Repas de Noël à Picquot



Visite du site de Sion CCAS et Centre Socio-Culturel



Fête de la Soupe



Action collective prévention des arnaques téléphoniques

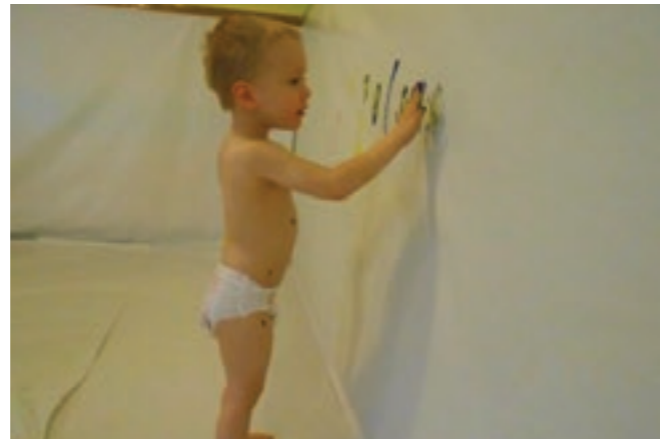


Visite de la caserne des sapeurs-pompiers

Temps Forts 2016



Journée Internationale des droits des Femmes 8 mars



Peinture au corps à Roger Rolin : Avant...



Atelier bien-être à Picquot avec les élèves du CFA



Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre



...Peinture au corps à Roger Rolin : Après



Découverte de l'environnement de la Vallée du Terroir à Villey Saint Etienne avec le DRE



Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre



Raconte Tapis avec Sophie Tricot (Médiathèque)



Repas d'été à Douzain



Atelier bien-être à Picquot avec les élèves du CFA



Visite du Muséum Aquarium avec le DRE



Viste d'une ferme pédagogique à La Louvière



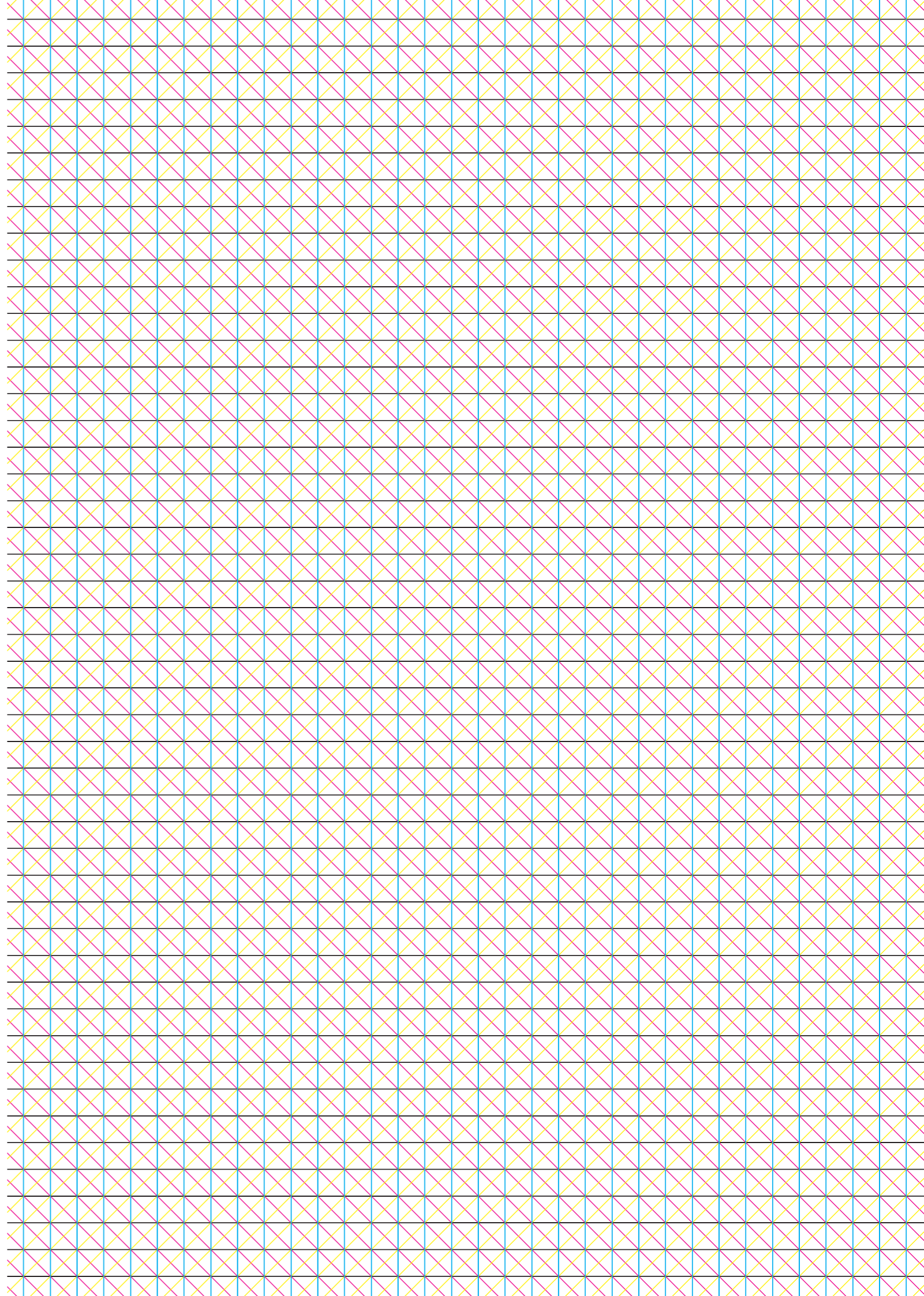
Repas de Noël à Crosmarie



Chasse à l'œuf



Repas de Pâques





Hôtel de Ville
13 rue de Rigny
BP 70319
54201Toul Cedex

Tél : 03.83.63.70.00
Fax : 03.83.63.70.01

contact@mairie-toul.fr

www.toul.fr

www.facebook.com/Villedetoul